



Journal du Wiki – N°7

© WikiSara, c'est aussi sur <http://routes.wikia.com/>

WIKISARA, l'encyclopédie des Amoureux de la Route et des Transports.

Site labellisé par :



Sommaire :

1 – Édito ... de 2013 à 2016	2
2 – L'actualité sur 27 mois, les faits marquants ...	
2.1 – ... en France et dans le monde	3 – 6
2.2 – ... sur WikiSara	6
2.3 – ... dans le monde de la route	7 – 11
2.4 – ... dans le monde du transport ferroviaire	11 – 14
2.5 – ... dans le monde du transport urbain	15 – 18
3 – Reportages	
3.1 – Reportage 1 : Bison Futé : de nos jours (2 ^{de} partie)	19 – 21
3.2 – Reportage 2 : La petite relance de la politique routière en France : Plan de relance autoroutier et Contrats de plan Etat-Régions	22 – 24
4 – Le point sur les chantiers en cours en France :	
4.1 – Chantiers routiers et autoroutiers	25 – 27
4.2 – Chantiers dans le transport ferroviaire – La réforme ferroviaire	28 – 30
4.3 – Chantiers dans le transport urbain	30 – 35
4.4 – Chantiers dans le transport fluvial	35
5 – Le point sur les chantiers en cours à l'étranger	36 – 37
6 – L'image mystère	38
7 – Le saviez-vous ?	39
8 – Les chiffres du moment	40
9 – Brèves	41 – 42
10 – Le mot de la fin	43
11 – © Copyright	44



Pensez environnement. N'imprimez qu'en cas de nécessité.

Le comité de rédaction du **Journal du Wiki N°7** est composé des auteurs suivants : G.E. & Non07.



A la mémoire de tous ceux qui ont défendu la liberté, et à ceux qui continuent à la protéger.

<http://routes.wikia.com/>



1 – Édito :

De 2013 à 2016 ...

Il y a un peu plus de 3 ans, un nouveau cap politique a été franchi. Depuis 27 mois, c'est avec une actualité riche que le Journal du Wiki n'était pas réapparu pour évoquer ce qu'a induit la politique des transports et des routes. Sous une présidence socialiste, le gouvernement a été confronté d'une part, aux suites de la crise économique, et d'une autre part, à des événements qui pouvaient paraître être éloignés géographiquement de notre si beau pays qui est la France, mais qui se sont révélés au grand jour en janvier et en novembre 2015. Il s'agit des pires attentats perpétrés à Paris jusqu'à présent ...

De 2013 à 2016, le monde a changé. La bascule du changement s'est sans doute opérée au cours de l'année 2015, à commencer en janvier par l'attentat du journal satirique Charlie Hebdo pour semer la terreur et tuer de sang-froid des journalistes-éditorialistes certes ô combien provocateurs mais représentants les fondements de la France : la liberté. L'esprit cordial du 11 janvier a démontré que la République vaincra un jour même si le défilé officiel portait quelques valeurs contraires à l'idéal français ...

Cependant, l'événement dont découle l'état d'urgence va se produire dans la soirée du 13 novembre. 2 explosions aux abords du Stade de France où se déroulait le match de football amical France – Allemagne, et une série de massacres perpétrés dans Paris principalement dans la salle de spectacle du Bataclan où l'on dénombre beaucoup de morts. De là, l'entrée en guerre contre le terrorisme de plusieurs pays défendant les libertés occidentales dont la France s'effectue dans la semaine suivante.

L'autre événement planétaire majeur qui s'est déroulé à Paris fin novembre 2015 est la Conférence mondiale sur le climat : la COP 21. Ce fut un succès considérable car les 190 pays du globe se sont entendus pour réduire les gaz à effet de serre qui participent au réchauffement climatique.

De 2013 où Paris semblait avoir perdu de sa superbe, elle a adopté au cours de l'année 2015 une aura internationale symbolique où le principe de liberté et sauvegarde de l'environnement ne font qu'un.

Ces dernières années ont également vu un timide redressement des politiques en faveur des transports routiers, ferroviaires et urbains. En témoignent la signature et le lancement effectif des nouveaux Contrats de Plan Etat-Régions, du Plan de Relance Autoroutier et diverses mesures en faveur de l'entretien des réseaux routiers et ferroviaires.

Désormais associé au développement durable pour lutter contre le réchauffement climatique, c'est avec cette situation que notre wiki s'améliore de jour en jour avec de nouveaux articles et l'embellissement d'articles existants.

Chacun est le bienvenu pour participer à l'amélioration des articles existants et à la création de nouveaux articles !

L'important est de trouver autant de plaisir que d'intérêt à poursuivre l'aventure de WikiSara.

Amitiés à tous,

G.E. & Nono07.



Désormais WikiSara est aussi sur Twitter

#routesdefrance

<https://twitter.com/routesdefrance>

2.1 – L'actualité sur 27 mois, les faits marquants ... :

– ... EN FRANCE ET DANS LE MONDE :

- Le **13 mars 2013**, le cardinal argentin, Jorge Mario Bergoglio, devient le 266^{ème} pape de l'Eglise catholique et évêque de Rome sous le nom de François ;
- Le **14 mars 2013**, Xi Jinping devient le Président de la République Populaire de Chine ;
- Le **28 avril 2013**, Enrico Letta devient le Président du Conseil italien ;
- Le **23 mai 2013**, décès de Georges Moustaki, auteur-compositeur-interprète français à l'âge de 79 ans ;
- Le **29 mai 2013**, célébration du 1^{er} mariage homosexuel légal à Montpellier en France. Pour rappel le 1^{er} mariage homosexuel célébré en France s'était déroulé à Bègles le 05 juin 2004 ;
- Le **07 juin 2013**, décès de Pierre Mauroy, homme politique français à l'âge de 84 ans (1^{er} ministre de 1981 à 1984) ;
- Le **10 juillet 2013**, décès de l'accordéoniste française André Verchuren à l'âge de 92 ans ;
- Le **12 juillet 2013**, marque un grave accident ferroviaire à Brétigny-sur-Orge dans l'Essonne. Le train Corail Intercités Paris-Limoges, n° 3657 en gare de Brétigny déraile et cause 7 morts et 30 blessés ;
- Le même jour, à Fromental dans la Haute-Vienne, une locomotive déraile, après que la voie ferrée servant à acheminer des déchets nucléaires vers le site Areva de Bessines-sur-Gartempe, a été sabotée. Ce sabotage n'a fait aucune victime et a été revendiqué auprès du journal *Le Populaire du Centre*, par un des mystérieux opposants au projet de stockage de déchets nucléaires sur ce site. Les troublants points communs entre le sabotage de Fromental (dans la région de Limoges) et la catastrophe de Brétigny (sur un train Paris - Limoges), tous deux liés à une éclisse démontée ou défectueuse, le journal d'extrême droite Minute, puis l'Express ont donné une ampleur nationale à cette affaire ;
- Le **25 juillet 2013**, décès de Bernadette Lafont, comédienne française à l'âge de 74 ans ;
- Le **02 septembre 2013**, décès de Valérie Benguigui, actrice et metteur en scène française à l'âge de 52 ans ;
- Le **22 novembre 2013**, décès de Georges Lautner, réalisateur et scénariste français à l'âge de 87 ans ;
- Le **30 novembre 2013**, décès de Paul Walker, acteur américain à l'âge de 40 ans ;
- Le **04 décembre 2013**, Xavier Bettel devient le Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg ;
- Le **05 décembre 2013**, décès de Nelson Mandela, homme d'Etat sud-africain, président de la République Sud-Africaine de 1994 à 1999, figure historique de la lutte anti-apartheid à l'âge de 95 ans ;
- Le **06 décembre 2013**, début de l'épidémie du chikungunya dans les Antilles. Le virus sera présent en Europe de l'Ouest au cours de l'été 2014 avec l'importation du virus par les personnes infectées ;
- Le **17 décembre 2013**, Angela Merkel est réélue pour un 3^{ème} mandat de chancelière fédérale en Allemagne ;
- Le **18 décembre 2013**, première transplantation d'un cœur artificiel total CARMAT en France. Le patient décédera moins de trois jours après cette première mondiale ;
- Le **1^{er} janvier 2014**, Didier Burkhalter devient le Président de la Confédération suisse ;
- Le **11 janvier 2014**, décès d'Ariel Sharon à l'âge de 85 ans, militaire israélien, Premier ministre d'Israël de 2001 à 2006 ;
- Le **1^{er} février 2014**, décès du footballeur espagnol Luis Aragonés à l'âge de 75 ans. Il fut le sélectionneur de l'équipe nationale d'Espagne de 2004 à 2008, équipe qui l'a mené au sacre de champion d'Europe en 2008 ;
- Le **08 février 2014**, un autorail AMP 800 touristique de la ligne de Nice à Digne, dite parfois *train des Pignes*, exploitée depuis le début de l'année par la Régie régionale des transports (Provence-Alpes-Côte d'Azur) déraile au niveau de Saint-Benoît dans les Alpes-de-Haute-Provence ; un bloc de pierre tombé de la montagne a percuté le train au milieu de la rame faisant 2 morts et 9 blessés ;
- Le **22 février 2014**, Matteo Renzi devient le Président du Conseil italien ;
- Le **1^{er} mars 2014**, décès d'Alain Resnais, réalisateur et scénariste français à l'âge de 91 ans ;
- Les **23 et 30 mars 2014**, élections municipales et communautaires. Ces élections ont été majoritairement remportées par la droite parlementaire, marquée par une percée historique de l'extrême droite ;
- Le **31 mars 2014**, Manuel Valls devient le nouveau Premier ministre de la République française ;



- Du **22 au 25 mai 2014**, élections européennes pour élire les 751 eurodéputés des 28 Etats membres de l'Union européenne siégeant au Parlement européen à Strasbourg. Le suffrage a été remporté par la formation politique du PPE (Parti Populaire Européen) ;
- Le **02 juin 2014**, premier vol d'essai du Solar Impulse 2 sur la base militaire de Payerne en Suisse. Du 09 mars jusqu'en juillet 2015 était prévu une tentative de tour du monde en plusieurs étapes du Solar Impulse 2 depuis Abu Dhabi. L'avion solaire n'aura pu survoler que jusqu'à Hawaï le 03 juillet 2015, suite à des problèmes de surchauffe de batterie rencontrés. Malgré une vitesse de pointe relativement faible (environ 50 km/h), le programme de tentative de tour du monde reprendra le 21 avril 2016 pour terminer son périple jusqu'au point de départ à Abu Dhabi ;
- Le **16 juillet 2014**, décès d'Hervé Cristiani, chanteur français à l'âge de 66 ans ;
- Du **1^{er} au 17 août 2014**, la 7^{ème} coupe du monde féminine de rugby qui s'est déroulée en France a été remportée par l'équipe d'Angleterre contre le Canada ;
- Le **11 août 2014**, décès de l'acteur et humoriste américain Robin Williams à l'âge de 63 ans ;
- Le **26 août 2014**, décès de Christian Bourquin, homme politique français, président en exercice de la région Languedoc-Roussillon à l'âge de 59 ans ;
- Le **24 septembre 2014**, assassinat du guide de haute montagne française Hervé Gourdel par des djihadistes algériens à l'âge de 55 ans ;
- Le **09 octobre 2014**, la taxe nationale sur les véhicules de transport de marchandise appelée « écotaxe », ou « écoredevance poids lourds » est suspendue par la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, devant les nombreuses grèves des routiers protestant contre cette mesure, notamment celle des bonnets rouges qui ont détruits des portiques prévus à cet effet. Le dispositif a été en partie remplacé par une taxe sur le gazole de 2 centimes au litre ;
- Le **11 octobre 2014**, Charles Michel devient le Premier ministre du Royaume de Belgique ;
- Le **20 octobre 2014**, décès de Christophe de Margerie, cadre français et PDG de Total à l'âge de 63 ans ;
- Le **05 novembre 2014**, décès du guitariste gitan Manitas de Platas à l'âge de 93 ans ;
- Le **05 décembre 2014**, décès de Fabiola à l'âge de 86 ans (reine des Belges de 1960 à 1993) ;
- Le **21 décembre 2014**, décès du chanteur britannique Joe Cocker à l'âge de 70 ans ;
- Le **22 décembre 2014**, décès du journaliste et écrivain français Jacques Chancel à l'âge de 86 ans ;
- Le **1^{er} janvier 2015** marque la création de la métropole de Lyon (métropole à statut de collectivité locale) ;
- Le même jour, Simonetta Sommaruga devient la Présidente de la Confédération suisse ;
- Le **07 janvier 2015**, fusillade au siège du journal satirique Charlie Hebdo : **Cabu, Charb, Philippe Honoré, Tignous et Georges Wolinski sont tués par des terroristes islamistes français. Ont été également victimes de cette fusillade : Elsa Cayat, Bernard Maris et Mustapha Ourrad ;**
- Le **09 janvier 2015**, les responsables de l'attentat contre Charlie Hebdo sont abattus par le GIGN et les policiers de la BAC ;
- Le **24 janvier 2015**, lancement des festivités à Mons (Belgique) devenant ainsi la capitale européenne de la culture 2015 ;
- Le **25 janvier 2015**, décès du chanteur grec Demis Roussos à l'âge de 68 ans ;
- Le **26 janvier 2015**, Alexis Tsípras devient le Premier ministre de la Grèce. Il démissionnera le 20 août 2015 pour être à nouveau nommé Premier ministre le 21 septembre 2015 ;
- Le **26 février 2015**, décès de Pascal Brunner, imitateur, animateur de radio, de télévision et comédien français à l'âge de 51 ans ;
- Le **09 mars 2015**, en Argentine, suite à un accident d'hélicoptère dans le tournage d'une émission de télé-réalité d'aventures, sont décédés des sportifs français de haut niveau : Alexis Vastine, Camille Muffat et Florence Arthaud. Le JIAAC (équivalent du BEA français) conclut qu'il s'agit d'une erreur de pilotage de l'hélicoptère ;
- Les **22 et 29 mars 2015**, élections départementales au scrutin binominal majoritaire, qui voient élire un couple de conseillers départementaux homme et femme, au lieu d'un conseiller général. Leur nombre a été quasiment divisé par deux, donnant lieu à un redécoupage électoral des cantons dans chaque département. Leurs attributions sont restées inchangées ;
- Le **24 mars 2015**, crash sur un massif montagneux dans les Alpes-de-Haute-Provence d'un airbus A320 de la compagnie allemande Germanwings qui effectuait la liaison Barcelone – Francfort. 150 victimes ont péri dans cette catastrophe Le BEA confirme en mars 2016 le scénario d'un crash volontaire et appelle à un accompagnement plus attentif des pilotes de ligne. Les principales compagnies aériennes prennent des mesures rapidement après cette tragédie en faisant en sorte qu'un seul pilote ne reste pas seul en cabine ;



- Le **08 mai 2015**, le 67^{ème} Premier ministre britannique, David Cameron, est reconduit dans ses fonctions pour un second mandat ;
- Du **06 juin au 05 juillet 2015**, la 7^{ème} coupe du monde féminine de football qui s'est déroulée au Canada a été remportée par l'équipe des Etats-Unis contre le Japon ;
- Du **21 juin au 13 juillet 2015**, la 19^{ème} coupe du monde de football des moins de 20 ans qui s'est déroulée en Turquie a été remportée par l'équipe de France contre l'Uruguay ;
- Le **29 juin 2015**, décès du résistant et homme politique français Charles Pasqua à l'âge de 88 ans ;
- Le **17 juillet 2015**, décès du pilote français de Formule 1 Jules Bianchi à l'âge de 25 ans ; les conséquences de son décès sont issues du terrible accident survenu le 05/10/2014 lors du Grand Prix du Japon ;
- Le **07 août 2015**, est adoptée la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Ce texte prévoit notamment le passage de 22 à 13 régions en métropole en 2016, la fusion des collectivités corses en 2018 et diverses mesures de décentralisation. Le transfert des routes départementales aux régions, initialement envisagé, n'est finalement pas retenu ;
- Le **20 août 2015**, décès du chanteur français Laurent Rossi à l'âge de 67 ans ;
- Le **04 septembre 2015**, décès de l'actrice et humoriste française Sylvie Joly à l'âge de 80 ans ;
- Le **15 septembre 2015**, Malcolm Turnbull est nommé Premier ministre d'Australie par le Gouverneur général d'Australie ;
- Le **16 septembre 2015**, décès de l'auteur-compositeur-interprète française Guy Béart à l'âge de 85 ans ;
- Le **19 octobre 2015**, Justin Trudeau devient le Premier ministre du Canada ;
- Le **23 octobre 2015**, un accident de bus mortel à Puisseguin (33) fait 44 morts. Cet accident est le plus grave depuis celui de Beaune en 1982. L'enquête a mis en évidence un enchaînement dramatique de circonstances dont véhicule en travers de la chaussée, une route glissante et la perforation du réservoir de carburant déclenchant un incendie très rapide piégeant de nombreuses personnes ;
- Le **13 novembre 2015**, une série d'explosions et de fusillades orchestrées par des kamikazes islamistes radicaux à Paris et en région parisienne causent 130 morts et 413 blessés dans la salle de spectacle du Bataclan, dans quelques rues de Paris et aux abords du Stade de France en marge du match amical de football entre la France et l'Allemagne. L'émotion est considérable, tandis que se multiplient les hommages aux victimes dans le monde entier. Depuis cette date, la France vit officiellement dans un état d'urgence qui se traduit par une mobilisation accrue des forces armées et la fermeture des frontières. Fin mars 2016, plusieurs personnes sont arrêtées en Belgique en lien avec ces attentats ;
- Le **14 novembre 2015**, à Eckwersheim, le déraillement d'une rame d'essai de TGV (rame 744) sur la ligne nouvelle Paris – Strasbourg fait 11 morts et 42 blessés, dont 4 graves. Le 08 février 2016, le BEA-TT (Bureau d'enquêtes sur les accidents de transports terrestres) conclut que l'excès de vitesse à l'entrée de la courbe du lieu de l'accident est la seule cause du déraillement de la rame. D'ailleurs le CTT (Cadre transport traction) avait demandé au conducteur de retarder le freinage de la rame d'un kilomètre. La SNCF redémarrera les essais de circulation à partir du 29 février 2016, ce qui repousse la mise en service de la LGV Est-Européenne au 03 juillet 2016 au lieu du 03 avril 2016 comme prévu ;
- Les **6 et 13 décembre 2015**, les élections régionales voient la mise en place de nouveaux exécutifs régionaux. Les changements tiennent au nouveau découpage des régions, mais aussi à une très forte alternance politique, puisque les exécutifs régionaux étaient dominés par des majorités de gauche. En dépit d'une poussée de l'extrême droite, cette dernière ne parvient pas à enlever aucune région grâce à un report républicain qui voit le report de votes d'électeurs de gauche sur des listes menées par la droite ;
- Le **10 décembre 2015**, Mauricio Macri devient le Président de la nation argentine ;
- Le **16 décembre 2015**, Gilles Tonelli est nommé Ministre d'Etat de Monaco par intérim par le Prince de Monaco ;
- Le **1^{er} janvier 2016**, Johann Schneider-Ammann devient le Président de la Confédération suisse ;
- Le **1^{er} janvier 2016** marque aussi la fusion effective des régions de France métropolitaine, ainsi que la création des collectivités uniques en Martinique et en Guyane et la création des métropoles à statut particulier de Marseille-Provence et du Grand-Paris. Le nom des nouvelles régions sera officialisé lors de la parution d'un décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016 ;
- Le **02 janvier 2016**, décès de l'auteur-compositeur-interprète Michel Delpech à l'âge de 69 ans ;
- Le **04 janvier 2016**, décès de l'acteur Michel Galabru à l'âge de 93 ans ;
- Le **10 janvier 2016**, décès de David Bowie, auteur-compositeur-interprète britannique, mais aussi acteur et producteur à l'âge de 69 ans ;

- Le **20 janvier 2016**, découverte par deux astronomes américains d'une 9^{ème} planète dans le système solaire baptisée « Planète 9 », en attendant qu'un télescope suffisamment puissant puisse réellement l'observer, car cette planète est bien au-delà de Pluton, et serait 10 fois plus lourde que la planète Terre. Depuis que la planète Pluton a été mise au rang de planète naine en 2006, le système solaire compte que 8 planètes ;
- Le **1^{er} février 2016**, Serge Telle devient le Ministre d'Etat de la principauté de Monaco ;
- Le **06 mars 2016**, en tennis, la coupe Davis qui s'est organisée pour la première fois en Guadeloupe à Baie-Mahault a été remportée par la France face au Canada ;
- Le **18 mars 2016**, un des terroristes présumés du gang des terrasses à Paris a été arrêté par la police belge à Molenbeek, dans la banlieue de Bruxelles ;
- Le **22 mars 2016**, attentats à Bruxelles émanant de l'organisation islamiste Daech, faisant une suite de trois attentats-suicide à la bombe, dont deux à l'aéroport national de Bruxelles-Zaventem, et le troisième dans une rame de métro roulant dans un tunnel proche de la station Maelbeek, dans le quartier européen de Bruxelles. Le bilan définitif est de 32 morts et 340 blessés ;
- Le **29 mars 2016**, décès de Jean-Pierre Coffe, animateur de radio et de télévision, critique gastronomique, écrivain, cuisinier et comédien français à l'âge de 78 ans ;
- Le **31 mars 2016**, début du mouvement « Nuit Debout » sur la Place de la République à Paris et dans plusieurs villes françaises, dont la finalité de ce groupe conteste le projet de loi El Khomri (loi sur le travail). Ce mouvement est né des suites d'une indignation grandissante le 23/02/2016 à l'issu de la projection du documentaire Merci patron ! de François Ruffin à la Bourse, ainsi que des manifestations successives contre la loi sur le travail depuis le 09/03/2016.
- Le **05 avril 2016**, mise en place de la TNT HD sur l'ensemble des 25 chaînes de TV nationales. La chaîne d'info LCI bascule sur la TNT gratuite sur le canal 26 ;
- Entre le **14 et le 20 avril 2016**, une série de séismes se sont produits sur la plaque Pacifique. Au Japon, c'est une secousse ressentie le 14 avril d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre est situé dans la région de Kumamoto, au large de l'île de Kyushu, suivi d'un second séisme de magnitude 7,3 relevé le 16 avril, causant 58 morts. Le 16 avril, des secousses en chaîne d'une magnitude de 4,8 sur l'échelle de Richter, puis de 7,8 onze minutes plus tard auront frappé l'Equateur, suivi le 20 avril d'un second séisme de magnitude 6,1 causant un bilan provisoire de 646 morts. L'épicentre a été localisé à environ 173 km au nord-ouest de la capitale Quito, à une profondeur de 10 km. Le 17 avril, un séisme d'une magnitude de 6,1 sur l'échelle de Richter est ressenti dans les îles Tonga, dont l'épicentre a été localisé à 277 km au sud-sud-est de la capitale Nuku'alofa, à une profondeur de 66 km. Ces réactions sismiques ne sont pas liés car selon plusieurs experts, ce ne sont pas des réactions en chaîne du fait que les épicentres ne sont pas situés sur des plaques voisines, et les magnitudes ne sont pas assez importantes pour qu'un séisme en provoque un autre avec l'onde de choc ;
- Le **17 avril 2016**, une marche contre les attentats-suicide à la bombe est organisée à Bruxelles et à Molenbeek ;
- Le **21 avril 2016**, décès de l'auteur-compositeur-interprète et acteur américain Prince, alias « Le Kid » à l'âge de 57 ans ;
- Le **23 avril 2016**, la première édition de formule électrique en France s'est déroulée autour des Invalides à Paris. Le Prix de Paris a été remporté par le pilote brésilien Lucas di Grassi ;
- Le **24 avril 2016**, décès du chanteur américain Billy Paul à l'âge de 81 ans, mondialement connu pour Me and Mrs. Jones ;
- Le **02 mai 2016**, décès d'Hubert Mounier, alias « Cleet Boris », chanteur du groupe *L'Affaire Louis Trio*, à l'âge de 53 ans ;
- Le **05 mai 2016**, décès du dessinateur et caricaturiste, Maurice Sinet, dit « Siné » à l'âge de 87 ans.

[2.2 – L'actualité sur 27 mois ... sur © WikiSara :](#)

- Le **24 février 2013**, le 7000^{ème} article est édité.
- Le **08 juin 2013**, achèvement de la conversion des cartes vers un nouveau format plus stable. Il s'agit du plus grand travail collectif réalisé à ce jour sur la quasi-totalité des articles !
- Le **10 novembre 2013**, WikiSara souffle sa 7^{ème} bougie. A cette occasion, Coltrane83 et FDH deviennent les 13^{ème} et 14^{ème} administrateurs de WikiSara !
- Le **06 octobre 2015**, le 9000^{ème} article est créé.
- Le **31 janvier 2016**, mise en place des tweets sur la page d'accueil.
- Le **03 février 2016**, introduction progressive du nouveau modèle d'infobox dans les articles relatifs aux autoroutes et routes nationales françaises.
- Le **14 mars 2016**, la 25000^{ème} image est téléversée sur WikiSara.
- Le **10 mai 2016**, parution du septième numéro du *Journal du Wiki*.

2.3 – L'actualité sur 27 mois ... dans le monde de la route :

NB : Pour votre information, les listes éditées à ce-jour sont susceptibles d'être non exhaustives

FR EN FRANCE :

En italiques : dates postérieures à décembre 2012 et antérieures à février 2013 erronées ou ne figurant pas dans le numéro précédent.

- ❖ 16 janvier : *Mise en service (MES)* de la voie express N198 (actuelle T11) entre Borgo et Vescovato ;
- ❖ 19 janvier : MES de la déviation de Coutras sur la D674 (33) ;
- ❖ 31 janvier : MES de la voie express N141 (RCEA) déviant Chabonais ;
- ❖ 25 février : *Déclaration d'utilité publique (DUP)* de l'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A71 entre Clermont-Ferrand-est et Gerzat ;
- ❖ 27 février : DUP de la seconde chaussée de l'autoroute A89 entre Saint-Pardoux-l'Ortigier et Saint-Germain-les-Vergnes ;
- ❖ 28 février : DUP de la voie express N19 déviant Port-sur-Saône ;
- ❖ 1^{er} mars : Prorogation de la DUP de la voie express N2 entre Avesnes-sur-Helpe-sud et Maubeuge-sud ;
- ❖ 07 mars : Réaménagement de l'échangeur de Gatignolle entre les autoroutes A11 et A87 ;
- ❖ 27 mars : MES de la déviation de Janneyrias en 2x2 voies sur la D517 (38) ;
- ❖ 25 avril :
 - MES de l'autoroute A63 entre Saint-Geours-de-Maremne et Le Puch ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A63 entre Castets et Lesperon et entre Labouheyre et Liposthey ;
- ❖ 15 mai : MES de la voie express N154 déviant Allonnes et Prunay-le-Gillon ;
- ❖ 30 mai : MES de la première chaussée de la voie express N12 entre Alençon-nord et Pacé ;
- ❖ 05 juin : DUP par arrêté préfectoral du département des Vosges de la voie express N66 déviant Le Tillot ;
- ❖ 12 juin : MES de la voie express N162 déviant par le sud Château-Gontier ;
- ❖ 27 juin :
 - MES de la voie express N141 (RCEA) déviant Etagnac ;
 - MES de la voie express D41 (35) sur l'axe Rennes-Angers entre Janzé et Le Theil-de-Bretagne ;
- ❖ 28 juin :
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A9 entre Perpignan-nord et Perpignan-sud ;
 - MES de la déviation de Château-la-Vallière en 2x2 voies sur les D766 et D959 (37) ;
- ❖ Courant juillet : MES de la seconde chaussée de la voie express N57 déviant Plombières-les-Bains ;
- ❖ 02 juillet :
 - Décret approuvant le 15^{ème} avenant au 4^{ème} contrat de concession de la société ASF :
 - Aménagement du diffuseur de Piolenc sur l'autoroute A7 ;
 - Construction du contournement de Montpellier sur l'autoroute A9 ;
 - Abandon du projet d'autoroute A89 entre Brive-nord et Saint-Germain-les-Vergnes ;
 - Mise aux normes autoroutières de la D9 (19) qui deviendra l'autoroute A89 entre Saint-Germain-les-Vergnes et Saint-Pardoux-l'Ortigier ;
 - Décret approuvant le 14^{ème} avenant au 3^{ème} contrat de concession de la société Escota :
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A52 entre Pas-de-Trets et Pont-de-l'Etoile ;
- ❖ 1^{er} août : MES du dernier tronçon de la rocade de Bourg-en-Bresse entre La Chagne et Alagnier ;
- ❖ 23 septembre : MES de la 2nde phase de la déviation de Livet sur la D1091 (38) ;
- ❖ 14 octobre : MES de la voie express N88 entre Tanus et La Croix de Mille ;
- ❖ 21 octobre : MES de la voie express D31 (01) entre Arbent (autoroute A404) et Dortan-sud ;
- ❖ 25 octobre : MES de la seconde chaussée de la voie express N12 entre Alençon-nord et Pacé ;
- ❖ Courant novembre : MES de la voie express D166 (88) entre Dompaigne et Hennecourt ;
- ❖ 06 novembre : Elargissement à 2+3 voies de l'autoroute A57 entre La Palasse et Le Tombadou dans le sens Ouest – Est ;
- ❖ 15 novembre :
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A36 entre Voujeaucourt et Montbéliard-centre ;
 - Réaménagement de l'échangeur entre les autoroutes A43 et A432 ;
- ❖ 16 novembre : MES du tunnel Prado-Sud à Marseille ;
- ❖ 25 novembre : MES de la déviation de Figeac entre Ceint-d'Eau et Aiguille sur la D802 (46) ;
- ❖ 26 novembre : Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A63 entre Saint-Geours-de-Maremne et Castets, entre Lesperon et Labouheyre et entre Liposthey et Salles ;

- ❖ 18 décembre :
 - MES du demi-diffuseur de Gannat-nord sur l'autoroute A719 ;
 - MES progressive et en intégralité de la voie express N13 déviant Loucelles depuis le 05/12/2013 ;
 - MES de la déviation d'Aspach sur la D68 (68) ;
- ❖ 13 janvier : DUP de la voie express N406 à 2x1 voies entre Bonneuil-sur-Marne et le *port de Bonneuil* ;
- ❖ 24 janvier :
 - Décret approuvant le 15^{ème} avenant au 5^{ème} contrat de la société APRR :
 - Construction de l'autoroute A89 entre La Tour-de-Salvagny et Limonest (remplace la convention du 25/03/1991) ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A6 entre Auxerre-nord et Auxerre-sud (avant le 31/12/2018) ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A71 au niveau de l'*aire des volcans d'Auvergne* dans le sens Clermont-Ferrand – Paris (avant le 31/12/2018) ;
 - Décret approuvant le 14^{ème} avenant au 2^{ème} contrat de la société AREA :
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A41 entre Annecy-nord et l'autoroute A410 ;
 - Réaménagement de l'échangeur de Chambéry-nord ;
- ❖ 27 janvier : MES de la voie express D222 (22) – rocade de Saint-Brieuc – entre Trégueux et *La Croix-Gibrat* ;
- ❖ 10 février : MES de la voie express N274 – rocade de Dijon (LINO) – entre Plombières-lès-Dijon et Dijon ;
- ❖ 21 février : DUP de l'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A71 entre Theillay et Vierzon-nord ;
- ❖ 19 mars :
 - MES du second tube du tunnel de Toulon sur l'autoroute A50 dans le sens ouest-est ;
 - MES de la voie express N7 entre Lalpasse et Saint-Martin-d'Estréaux ;
- ❖ 21 mars : Réaménagement du diffuseur de Châtenay-Malabry sur la voie express N385 ;
- ❖ 15 avril : MES de l'échangeur de Balata sur la voie express N1 (973) à Matoury ;
- ❖ 22 mai : MES de la voie express D177 (35) entre Guichen-sud et Guignen-est ;
- ❖ 16 juin : MES en 2+1 de la voie express D31 (01) déviant Dortan ;
- ❖ 17 juin : Réaménagement de l'échangeur de Gatignolle entre les autoroutes A11 et A87 ;
- ❖ 23 juin : MES de la déviation d'Arthies sur la D983 (95) ;
- ❖ 30 juin : MES de la voie express D642 (59) contournant Borres et Pradelles ;
- ❖ 1^{er} juillet : MES de l'autoroute A75 entre Pézenas-nord et Pézenas-sud ;
- ❖ 02 juillet : MES de la déviation de Barcelonne-du-Gers sur la D935 (32) ;
- ❖ 04 juillet : Elargissement à 3 voies (sens intérieur) de l'autoroute A620 entre Le Palays et Lespinet ;
- ❖ 10 juillet : Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A71 entre Gerzat et Clermont-Ferrand-nord ;
- ❖ 29 août : MES de la première chaussée de la voie express N1104 entre l'*aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle* et Thieux ;
- ❖ 1^{er} septembre : Réaménagement du diffuseur de Villevaudé sur l'autoroute A104 ;
- ❖ 24 septembre : DUP du réaménagement du diffuseur de Vélizy-Villacoublay sur l'autoroute A86 ;
- ❖ 26 septembre : Réaménagement du demi-diffuseur de Mauvernay sur l'autoroute A48 ;
- ❖ 03 octobre : MES de la voie express N249 (RCEA) entre Montourneau et Bressuire-ouest ;
- ❖ 27 octobre : MES de la voie express N7 entre Moiry et *Maison-Rouge* ;
- ❖ 31 octobre : MES de la seconde chaussée de la voie express N1104 entre Thieux et l'*aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle* ;
- ❖ 06 novembre : MES de la seconde chaussée de la voie express D767 (56) entre Le Rhodu et Locmaria-Grand-Champ ;
- ❖ 07 novembre : MES de la seconde chaussée de la voie express N61 déviant Hambach ;
- ❖ 12 novembre : Aménagement de l'échangeur de Cholet-*Dénia* sur la voie express N249 (RCEA) ;
- ❖ 14 novembre : Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A46 entre Ambérieux-d'Azergues et Genay ;
- ❖ 21 novembre : MES du contournement de Lons-le-Saunier entre L'Etoile et SDIS sur la D1083 (39) ;
- ❖ 24 novembre : MES de la seconde chaussée de la voie express D1206 (74) entre Cranves-Sales et Machilly ;
- ❖ 28 novembre : Réaménagement du demi-diffuseur d'Ebreuil sur l'autoroute A719 ;
- ❖ 03 décembre : MES de la seconde chaussée de la voie express N249 (RCEA) entre Cholet (*Parc d'activités du Cormier*) et l'autoroute A87 ;
- ❖ 11 décembre : DUP de la mise aux normes autoroutières de la N1 qui deviendra l'autoroute A16 entre L'Isle-d'Adam et *La Croix-Verte* ;
- ❖ 15 décembre : Réaménagement du diffuseur de Saint-Vincent-de-Paul-ouest sur la voie express D824 (40) ;
- ❖ 18 décembre :
 - MES de la voie express D924 (61) – axe Argentan - Flers – entre l'autoroute A88 et Sevrai ;
 - Aménagement du diffuseur de Nœux-les-Mines sur l'autoroute A26 ;

- ❖ 22 décembre :
 - Elargissement à 3 voies de l'autoroute A43 entre La Tour-du-Pin et l'aire des Marouettes (sens Lyon – Chambéry) ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A71 entre Clermont-Ferrand-nord et Clermont-Ferrand-est ;
 - Réaménagement du demi-diffuseur de La Tour-du-Pin-est sur l'autoroute A43 ;
- ❖ 30 décembre : MES de la voie express N80 (RCEA) entre Cortelin et Taisey ;
- ❖ 07 janvier : DUP de la mise aux normes autoroutières de la D1 (64) qui deviendra l'autoroute A64 entre Saint-Pierre-d'Irube et Briscous ;
- ❖ 12 janvier : MES de l'autoroute A719 entre Gannat-est et Espinasse-Vozelle ;
- ❖ 09 février : MES de l'autoroute A150 entre Barentin et Yvetot ;
- ❖ 18 février : MES de la déviation de Richebourg sur la D983 (78) ;
- ❖ 24 février : Réaménagement du diffuseur de Courtabœuf sur l'autoroute A10 ;
- ❖ 26 février : DUP de l'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Chambray-lès-Tours et l'autoroute A85 ;
- ❖ 30 mars : Elargissement à 3 voies (sens intérieur) de l'autoroute A630 entre l'autoroute A63 et Pessac ;
- ❖ 1^{er} avril : DUP de la mise aux normes autoroutières des N7 et N489 qui deviendront l'autoroute A89 entre La Tour-de-Salvagny et Limonest ;
- ❖ 09 avril : Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A8 à Nice entre les diffuseurs n°50 et n°51 ;
- ❖ 13 avril :
 - Elargissement à 3 voies (sens extérieur) de l'autoroute A630 entre Pessac et l'autoroute A63 ;
 - DUP prononçant le déclassement de l'autoroute A350 en voie express N2350 dans son intégralité ;
- ❖ 17 avril : MES de l'autoroute A89 entre Saint-Pardoux et Saint-Germain-les-Vergnes ;
- ❖ 19 juin : DUP prononçant le déclassement intégral de l'autoroute A150 en voie express N2050 dans la section non détruite ;
- ❖ 23 juin : MES de la seconde chaussée de la voie express N79 (RCEA) entre Verosvres et le col des Vaux ;
- ❖ 1^{er} juillet : Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A71 entre Theilley et Vierzon ;
- ❖ 02 juillet : MES de la voie express N88 entre La Baraque-Saint-Jean et La Mothe ;
- ❖ 04 juillet : MES de l'autoroute A466 entre Les Chères et Quincieux ;
- ❖ 09 juillet : Aménagement du diffuseur d'Illiers-Combray sur l'autoroute A11 ;
- ❖ 20 juillet : MES de la déviation ouest de Saint-Marcellin-en-Forez sur la D3498 (42) ;
- ❖ 22 juillet : MES de la voie express D177 (35) entre Guignen-est et Guignen-sud ;
- ❖ 27 juillet : Aménagement du quart-diffuseur de Rungis-ville sur l'autoroute A106 ;
- ❖ 21 août :
 - Décret approuvant le 16^{ème} avenant au 4^{ème} contrat de la société ASF :
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A9 entre Le Boulou et la frontière espagnole ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A63 entre Ondres et Saint-Geours-de-Maremne ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A61 entre l'autoroute A66 et l'aire de Port-Lauragais et entre Lézignan et l'autoroute A9 ;
 - Durée de concession augmentée de 2 ans et 4 mois, prenant fin le 30/04/2036 ;
 - Décret approuvant le 15^{ème} avenant au 3^{ème} contrat de la société Escota :
 - Gratuité de la section en service de l'autoroute A50 entre Toulon-ouest et l'autoroute A57 ;
 - Gratuité et élargissement à 2x3 voies de la section en service de l'autoroute A57 entre l'autoroute A50 et l'autoroute A570 ;
 - Versement immédiat de la somme de 162,9 M€ à l'Etat pour la concession des autoroutes A50 et A57 ;
 - Durée de concession augmentée de 4 ans et 2 mois, prenant fin le 29/02/2032 ;
 - Décret approuvant le 17^{ème} avenant au 1^{er} contrat de la société Cofiroute :
 - Elargissement à 2x4 voies de l'autoroute A10 entre Artenay et Orléans ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Veigné et Sainte-Maure-de-Touraine ;
 - Etudes pour l'élargissement de l'autoroute A10 entre Sainte-Maure-de-Touraine et Poitiers ;
 - Durée de concession augmentée de 2 ans et 6 mois, prenant fin le 30/06/2034 ;
 - Décret approuvant le 16^{ème} avenant au 5^{ème} contrat de la société APRR :
 - Gratuité et élargissement à 2x3 voies de la section en service de l'autoroute A75 entre Clermont-Ferrand-est et La Jonchère ;
 - Gratuité et mise aux normes autoroutières de la voie express N79 qui deviendra l'autoroute A406 entre Varennes-lès-Mâcon et Mâcon-Loché-TGV ;
 - Réaménagement de l'échangeur entre les autoroutes A406 et A6 ;
 - Construction de l'antenne de Montmarault entre l'autoroute A71 et la N79, avec un réaménagement de l'échangeur ;

- Réaménagement de l'échangeur de Sévenans sur l'autoroute A36 ;
- Durée de concession augmentée de 2 ans et 1 mois, prenant fin le 31/01/2035 ;
- Décret approuvant le 15^{ème} avenant au 2^{ème} contrat de la société AREA :
 - Gratuité de la section en service de l'autoroute A48 entre Saint-Egrève et l'autoroute A480 ;
 - Gratuité de l'intégralité de l'autoroute A480 en service ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A480 entre l'autoroute A48 et la voie express N87 ;
 - Durée de concession augmentée de 3 ans et 9 mois, prenant fin le 30/09/2036 ;
- Décret approuvant le 12^{ème} avenant au 5^{ème} contrat de la société Sanef :
 - Gratuité et mise aux normes autoroutières de la voie express N42 qui deviendra l'autoroute A260 entre Setques et Lumbres ;
 - Réaménagement des échangeurs entre les autoroutes A260 et A16 et les autoroutes A260 et A26 ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A4 entre les autoroutes A31 et A315 ;
 - Réaménagement des échangeurs de Bailly-Romainvilliers et de Hœrdt sur l'autoroute A4 ;
 - Durée de concession augmentée de 2 ans, prenant fin le 31/12/2031 ;
- Décret approuvant le 10^{ème} avenant au 3^{ème} contrat de la société SAPN :
 - Reconstruction et triplement des viaducs de Guerville sur l'autoroute A13 ;
 - Réaménagements sur l'autoroute A13 des diffuseurs des Gravieres, de Maison-Brûlée, de Bourneville, de Toutainville et de la Haie-Tondue ;
 - Réaménagement de l'échangeur de Pont-l'Evêque entre les autoroutes A13 et A132 ;
 - Elargissement à 2x3 voies de l'autoroute A132 entre Pont-l'Evêque et Dozulé ;
 - Durée de concession augmentée de 3 ans et 8 mois, prenant fin le 31/08/2033 ;
- ❖ 07 septembre : MES de la D1083 (39) – contournement de Lons-le-Saunier – entre Le Rocher et Gevingey ;
- ❖ 10 septembre : Réaménagement du diffuseur n°50 (Nice-*Promenade des Anglais*) de l'autoroute A8 ;
- ❖ 06 octobre : MES de la première chaussée de la voie express D170 (95) entre Gonesse et Bonneuil-en-France ;
- ❖ 09 octobre : Décret approuvant le 1^{er} avenant au 1^{er} contrat de la société Alicorne :
 - Modification des augmentations annuelles de tarifs ;
- ❖ 26 octobre : MES de la voie express D973 (50) déviant Sartilly ;
- ❖ 27 octobre : MES de la seconde chaussée de la voie express D313 (72) – rocade du Mans – entre Le Ponceau et la D301 (72) – route de Bonnétale ;
- ❖ 16 novembre : MES de la seconde chaussée de la voie express D347 (49) entre La Ronde et Saint-Lambert-des-Levées ;
- ❖ 08 décembre : Déplacement de la barrière de péage de Tancarville (N182) sur la rive sud de la Seine ;
- ❖ 10 décembre : MES de la seconde chaussée de la voie express N164 entre Saint-Caradec-est et Loudéac-nord ;
- ❖ 17 décembre : MES de la seconde chaussée de la voie express D170 (95) entre Bonneuil-en-France et Gonesse ;
- ❖ 18 décembre : MES de la seconde chaussée de la voie express N79 (RCEA) entre Bresnay et Chemilly ;
- ❖ 23 décembre :
 - MES de la voie express D3498 (42) déviant Bonson ;
 - Réaménagement du quart-diffuseur d'Orange-nord sur l'autoroute A7 ;
- ❖ 21 janvier : DUP de la voie express N102 à 2x2 voies entre Lempdes-sur-Allagnon (A75) et Largelier ;
- ❖ 29 janvier :
 - Décret approuvant le 17^{ème} avenant au 5^{ème} contrat de la société APRR :
 - Intégration au réseau du tunnel Maurice Lemaire (N59) ainsi que ses abords ;
 - Durée de concession augmentée de 10 mois, prenant fin le 30/11/2035 ;
 - Décret approuvant le 1^{er} avenant au 1^{er} contrat de la société ATLANDES :
 - Considérations financières ;
 - Décret approuvant le 2^{ème} avenant au 1^{er} contrat de la société CEVM :
 - Exploitation et rénovation de l'aire du viaduc de Millau sur l'autoroute A75 ;
 - Décret approuvant le 1^{er} contrat de la société ACOS :
 - Construction de l'autoroute A355 constituant le GCOS (Grand Contournement Ouest de Strasbourg) ;
- ❖ 02 février : MES de la voie express D906 (03) – Contournement Sud-Ouest de Vichy – entre Bellerive-sur-Allier et Saint-Yorre ;
- ❖ 18 février : MES de la déviation de Mézières-sur-Issoire sur la D951 (87) ;
- ❖ 14 mars : MES de la voie express N2162 – Déviation de Moulay- entre La Tricottière et La Basse-Huardière ;
- ❖ 15 mars : Décret déclassant l'autoroute A21 en D301 (62) à Aix-Noulette sur une courte section.

EN BELGIQUE : (de janvier 2013 à mai 2016)

Chaque région dispose de son institution qui gère tous les types de routes qui traversent leur territoire.

- ❖ 04 octobre 2013 : MES du contournement est d'Enghien ;
- ❖ 04 décembre 2013 : MES du contournement de Hannut ;
- ❖ 08 janvier 2014 : Inauguration du contournement de Beauraing (province de Namur) quelques jours après son ouverture à la circulation ;
- ❖ 24 février 2014 : MES de la route express N19g entre Kasterlee et Geel (liaison de la Haute-Campine), ainsi que le réaménagement de l'accès à l'autoroute E314 depuis Geel-West ;
- ❖ Courant 2014 : MES de la chaussée sud du *Ring Sud de Gand* (R4) entre Zwijnaarde (N60) et Merelbeke (RN444) ;
- ❖ Décembre 2014 : MES du ring belge R6 de Malines entre Sint-Katelijne-Waver et Bonheiden (N15) ;
- ❖ 28 décembre 2014 : Fermeture de l'autoroute A601 dans son intégralité pour cause de détériorations dangereuses pour les usagers ;
- ❖ Novembre 2015 : MES du contournement de Brecht et liaison vers l'autoroute A1 ;
- ❖ 11 décembre 2015 : MES du contournement ouest de La Louvière (province de Hainaut) 53 jours après son inauguration !
- ❖ 25 février 2016 : Fermeture du tunnel Montgomery sur le ring R21 pour cause de vétusté ;
- ❖ 1^{er} avril 2016 : Entrée en vigueur de Viapass, le nouveau système de prélèvement kilométrique pour les poids-lourds. Ce système remplace l'Eurovignette.

AU LUXEMBOURG : (de janvier 2013 à mai 2016)

L'Administration des Ponts et Chaussées est le seul organe qui a les compétences concernant la construction et l'entretien de l'ensemble des routes du Grand-Duché.

- ❖ 18/09/2015 : Inauguration du contournement de Junglister sur la RN11 ;
- ❖ 23/09/2015 : MES de l'autoroute A7 (Autoroute du Nord/Nordstross) entre l'échangeur Waldhof et l'échangeur Lorentzweiler.

EN SUISSE : (de janvier 2013 à mai 2016)

La Confédération mandate aux services routiers des cantons concernés les travaux qui concernent uniquement le réseau national suisse. Les cantons gèrent le réseau routier cantonal.

- ❖ Octobre 2013 : Réaménagement de la jonction de Coire-sud sur la route nationale A13 ;
- ❖ 05 novembre 2013 : MES de la route nationale A16 entre Moutier sud et Court ;
- ❖ 10 mars 2014 : MES de la route nationale A5 en 2x2 voies entre Serrières et Areuse (1,7 km) ;
- ❖ 21 août 2014 : MES de la route nationale A16 en 2x2 voies entre Bure et Porrentruy ouest (8,8 km) ;
- ❖ Novembre 2014 : Elargissement à 2x3 voies de la route nationale A1 entre Wiggertal et Härkingen ;
- ❖ Courant 2014 : MES de la route nationale A28 en 2x1 voies entre Pagnrüg et Mezzaselva (1,2 km).

2.4 – L'actualité sur 27 mois ... dans le monde du transport ferroviaire :

EN FRANCE :

NB : Pour votre information, les listes éditées à ce-jour sont susceptibles d'être non exhaustives

En italiques : dates postérieures à décembre 2012 et antérieures à février 2013 erronées ou ne figurant pas dans le numéro précédent.

○ 07 janvier : MES de la ligne du Blanc-Argent entre Salbris et Valençay suite aux travaux de remplacement des éléments de la voie ferrée (inauguré le 19/01/2013) ;

○ 31 janvier : Arrêté inter-préfectoral de DUP concernant l'extension du RER E entre Paris-Haussmann-Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie ;

○ 1^{er} février : Réouverture de la ligne Dourdan – La Membrolle-sur-Choisille entre Paris et Tours suite aux travaux de remplacement des éléments de la voie ferrée ;

○ 25 février : Fin du percement du tunnel ferroviaire de Saverne sur la LGV Est Européenne ;

○ Courant mars : Lancement des travaux de la LGV Ouest Bretagne ;

○ 25 mars :

<http://routes.wikia.com/>

- MES de la première voie du nouveau pont ferroviaire de Bayonne sur la ligne Bordeaux – Hendaye ;
- MES du viaduc de Courbessac sur la ligne Nîmes – Alès – Saint-Germain-des-Fossés ;
- 26 avril :
 - Fin des travaux de remplacement des éléments de la voie ferrée permettant la réouverture de la ligne Vierzon – Saincaize, travaux débutés le 07/01/2013 ;
 - Réouverture de la ligne Nîmes – Le Grau-du-Roi suite à des travaux de remplacement des éléments de la voie ferrée ;
- 06 mai : Reprise de la circulation ferroviaire sur la ligne Le Buisson – Siorac suite aux travaux du renouvellement de la voie ferrée ;
- 19 juillet : Fin des travaux de maintenance massifiés permettant la réouverture de la ligne ferroviaire La Possonnière – Cholet qui avaient débuté le 15/07/2013 ;
- 23 août : Décret de DUP relatif à l'itinéraire d'accès au tunnel franco-italien de la liaison ferroviaire Lyon - Turin ;
- 31 août : Fin de la 3^{ème} phase des travaux de remplacement et de modernisation permettant la réouverture de la ligne Charleville – Givet, travaux qui avaient commencé le 08/07/2013 ;
- 11 septembre : Prorogation par décret de la DUP du 08/09/2003, déclarant la construction d'une troisième voie entre Antibes et Nice ; DUP prorogée jusqu'en septembre 2023 ;
- 18 octobre : Fin des travaux de modernisation permettant la réouverture de la ligne ferroviaire Rennes – Brest entre Morlaix et Brest, travaux débutés le 02/09/2013 ;
- 08 novembre : Fin du plus grand chantier de renouvellement des voies ferrées du moment permettant la réouverture de la ligne ferroviaire Longwy – Thionville – Béning, travaux débutés le 23/04/2013 ;
- 30 novembre : Fin des travaux de modernisation permettant la réouverture de la ligne ferroviaire Tours – Saint-Nazaire à Couëron et Saint-Etienne-de-Montluc, travaux débutés le 02/09/2013 ;
- 02 décembre : Prorogation par arrêté inter-préfectoral de la DUP concernant le projet CDG Express. L'arrêté de DUP du 19/12/2008 a été prorogée pour 5 années supplémentaires ;
- 06 décembre : Fin des travaux de remplacement des éléments de la voie ferrée sur la ligne Le Mans – Alençon qui ont débuté le 08/07/2013 ;
- 09 décembre : Fin des travaux de modernisation permettant la réouverture de la ligne fret entre Nuits-sous-Ravières et Brion-sur-Ource, travaux débutés le 23/09/2013 ;
- 13 décembre : Fin des travaux de modernisation permettant la réouverture de la ligne ferroviaire Paris – Tours entre Vendôme et Château-Renault, travaux débutés le 19/08/2013 ;
- 15 décembre :
 - Réouverture de la ligne ferroviaire Paray-le-Monial – Montchanin suite aux travaux de modernisation de la voie effectués depuis le printemps 2013 entre Paray-le-Monial et Montceau-les-Mines ;
 - MES de la 2^{ème} voie de circulation entre Toulouse et Saint-Sulpice, mettant fin à « la voie unique la plus chargée de France », dont les travaux initiés par le Plan Rail Midi-Pyrénées ont débuté en 2011 ;
- 20 décembre : Fin des travaux de modernisation permettant la réouverture de la ligne ferroviaire Redon – Quimper entre Lorient et Quimper, travaux débutés le 30/09/2013 ;
- 27 janvier : Inauguration de la liaison Avignon-centre – Avignon-TGV (4 km) ;
- 27 février : Fin des travaux de modernisation initiés par le Plan Rail Auvergne, permettant la réouverture de la ligne entre Moulins et Souvigny ;
- 28 février : MES commerciale du tram-train Nantes – Châteaubriant ;
- Mars : Fin des travaux du renouvellement de la voie ferrée entre Pau et Dax sur la ligne Bayonne – Toulouse ;
- 14 mars : Fin de la 1^{ère} phase des travaux de renouvellement permettant la réouverture de la ligne ferroviaire Toulouse – Auch, travaux débutés le 03/03/2014 ;
- 28 mars : Fin des travaux de maintenance de la ligne Haguenau – Wissembourg, travaux débutés le 17/03/2014 ;
- 04 avril :
 - Fin de la 1^{ère} phase des travaux de renouvellement permettant la réouverture de la ligne ferroviaire Toulouse – Latour-de-Carol entre Portet-Saint-Simon et Latour-de-Carol, travaux débutés le 10/03/2014 ;
 - Fin des travaux de maintenance de la ligne Strasbourg – Saint-Dié entre Molsheim et Saint-Dié, travaux débutés le 10/03/2014 ;
- 06 avril : MES de la nouvelle signalisation automatique de type BAPR sur la section Saint-Sulpice-Laurière – Guéret de la relation commerciale Lyon- Bordeaux ;
- 11 avril : Fin des travaux de maintenance de la ligne Mulhouse – Kruth entre Lutterbach et Kruth, travaux débutés le 24/03/2014 ;
- 17 avril : Fin des travaux de maintenance de la ligne Molsheim – Sélestat entre Barr et Sélestat, travaux débutés le 07/04/2014 ;
- 25 avril :

- Fin des travaux de modernisation de la ligne Mommenheim – Sarreguemines, travaux débutés le 17/03/2014 ;
- Fin des travaux de rénovation des voies de la ligne Bayonne – Toulouse entre Longages et Carbonne, travaux débutés le 17/03/2014 ;
- 30 avril : Fin des travaux de maintenance de la ligne Colmar – Metzeral, travaux débutés le 22/04/2014 ;
- Fin mai : Fin de la 1^{ère} phase des travaux de modernisation de la ligne Lison – Lamballe entre Dol-de-Bretagne et Avranches, travaux débutés début janvier 2014 ;
- 27 juin :
- Fin des travaux de modernisation entre les gares de Saint-Amand-Montrond-Orval et Montluçon, travaux débutés le 07/04/2014 ;
- Fin des travaux de modernisation de la ligne Haguenau – Niederbronn-les-Bains, travaux débutés le 22/04/2014 ;
- Fin juin : Réouverture de la ligne Pau – Oloron-Sainte-Marie suite à un glissement important du remblai à Haut-de-Gan constaté le 15/04/2014 ;
- 04 juillet : Fin des travaux de rénovation des voies de la ligne Bayonne – Toulouse entre Boussens et Saint-Martory, travaux débutés le 23/06/2014 ;
- 06 juillet : Réouverture temporaire de la ligne Bayonne – Saint-Jean-Pied-de-Port entre Bayonne et Cambo-les-Bains jusqu'au 24/11, suite aux éboulements rocheux qui ont coupé le trafic ferroviaire le 26/03/2014 à proximité d'Ixassou ;
- 10 juillet : Remise en service du tunnel des Montets et de la ligne Saint-Gervais – Vallorcine suite aux travaux de modernisation de la voie, travaux débutés en avril 2012 ;
- 11 juillet : Fin des travaux de modernisation de la ligne Reims – Charleville-Mézières entre Reims et Poix-Terron, travaux débutés le 24/03/2014 ;
- 19 juillet : Fin du plus grand chantier de voie ferrée en région Champagne-Ardenne sur la ligne Paris – Bar-le-Duc / Saint-Dizier entre Epernay et Châlons-en-Champagne, travaux débutés le 07/04/2014 ;
- 25 juillet : Fin des travaux de rénovation de la ligne Bayonne – Toulouse entre Montréjeau et Lannemezan, travaux débutés le 15/07/2014 ;
- 1^{er} août : Fin des travaux de renouvellement de voie sur la ligne Strasbourg – Saint-Dié, travaux débutés le 23/06/2014 ;
- 09 août : Fin des travaux de renouvellement de voie sur la ligne Strasbourg – Sélestat, travaux débutés le 15/07/2014 ;
- 31 août : Réouverture de la ligne de tram-train Lyon – Brignais suite aux travaux de renouvellement de voie entre Alai et Francheville, travaux débutés début juillet 2014 ;
- 12 septembre : Fin des travaux de renouvellement de voie sur la ligne Sélestat – Molsheim, travaux réalisés en plusieurs phases depuis le 04/08/2014 ;
- 26 septembre : Fin des travaux de maintenance sur la ligne Capdenac – Rodez, travaux débutés le 08/09/2014 ;
- 06 octobre : Fin des travaux de modernisation initiés par le Plan Rail Auvergne, permettant la réouverture de la ligne ferroviaire entre Le Puy-en-Velay et Firminy, débutés le 03/02/2014 ;
- 10 octobre : Fin des travaux de modernisation de la voie entre Grenoble et Veynes, travaux débutés le 22/09/2014 ;
- 12 octobre : Fin des travaux de modernisation et de renouvellement des voies sur les tronçons de ligne entre Blesme-Haussignémont – Chaumont et entre Chaumont – Langres, travaux qui ont interrompu la circulation ferroviaire depuis le 10/10/2014 ;
- 17 octobre : Fin des travaux de maintenance de la ligne Strasbourg – Saint-Dié-des-Vosges, travaux débutés le 06/10/2014 ;
- 24 octobre : Fin des travaux de modernisation sur la ligne Epernay – Reims – Charleville – Sedan – Longwy, travaux débutés le 22/09/2014 ;
- 25 octobre : Reprise de la circulation des trains sur la ligne Carmaux – Rodez suite aux travaux de décapage et de remise en peinture du tablier du viaduc de Viaur, travaux initiés par le plan Rail Midi-Pyrénées qui ont débuté le 31/03/2014,
- 31 octobre :
- Fin des travaux de modernisation de la voie entre Livron-sur-Drôme et Aspres-sur-Buëch, travaux débutés le 22/09/2014 ;
- Fin des travaux de renouvellement de voie entre les gares des Aubrais et d'Orléans, travaux débutés le 21/09/2014 ;
- Fin de la 2^{nde} phase des travaux de maintenance des voies entre Strasbourg, Sarreguemines et Sarrebruck, travaux débutés le 13/10/2014 ;
- Fin des travaux de maintenance de la ligne Colmar – Metzeral, travaux débutés le 27/10/2014 ;
- 11 novembre : Fin des travaux de ripage du pont-rail du Toulicou dans le cadre de la déviation routière de la RN21 à Adé (65), travaux débutés le 08/11/2014 ;
- 28 novembre : Fin des travaux d'entretien de la ligne Tessonnières – Capdenac, travaux débutés le 17/11/2014 ;
- Fin novembre : Fin de la 1^{ère} phase des travaux de rénovation sur la ligne Guingamp – Carhaix, travaux débutés le 15/09/2014 ;
- 05 décembre : Fin des travaux d'entretien de la ligne Figeac – Brive, travaux débutés le 01/12/2014 ;

- 1^{er} janvier : Restructuration de SNCF effective : *RFF* (Réseau Ferré de France) disparaît et est regroupée avec la branche **SNCF Infra** et avec la Direction de la circulation ferroviaire, et forment l'entité **SNCF Réseau**. Les branches SNCF Voyages, SNCF Proximités, SNCF Logistics (Geodis, Fret SNCF, VFLI, Captrain et STVA), Gares et Connexions et Keolis sont regroupées sous la nouvelle entité **SNCF Mobilités**.
- 10 janvier : Décret de DUP de la LGV Poitiers – Limoges, section faisant partie du projet de LGV Sud-Europe-Atlantique ;
- 17 janvier : Fin des travaux de renouvellement des voies sur la ligne Bordeaux – Sète, phase de travaux débutés le 03/11/2014 ;
- 04 février : *Icade Promotion* est le partenaire Public-Privé retenu pour la construction de la gare nouvelle de Montpellier Sud de France ;
- 06 février : Fin des travaux de renouvellement de voie entre Reims et Laon, travaux débutés le 15/09/2014 ;
- 21 février : Fin des travaux de renouvellement des voies entre Chartres et La Loupe, travaux débutés le 03/09/2014 ;
- 20 mars : Fin des travaux de renouvellement des voies de la ligne fret Châteauroux – Buzançais, travaux débutés le 29/10/2014 ;
- 03 avril : Fin des travaux de maintenance massifiés de la ligne Tessonnières – Capdenac, travaux débutés le 23/03/2015 ;
- 19 avril : Fin des travaux de maintenance massifiés des lignes Toulouse – Tarbes et Toulouse – Latour-de-Carol, travaux débutés le 23/03/2015 ;
- 24 avril : Fin des travaux de maintenance massifiés de la ligne Toulouse –Auch, travaux débutés le 13/04/2015 ;
- 28 avril : Prorogation par décret de la DUP du 16/05/2005 relative à la construction du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ; DUP prorogée jusqu'au 17 mai 2020 ;
- 30 avril : Fin des travaux de maintenance sur la ligne Mulhouse – Müllheim, travaux débutés le 20/04/2015 ;
- 03 mai : Fin des travaux de maintenance massifiés de la ligne Toulouse – Rodez, travaux débutés le 07/04/2014 ;
- 19 mai : Lancement des travaux du projet CEVA côté français (futur RER Valdo-genevois) ;
- 19 juin : Fin des travaux de renouvellement des voies entre Saint-André-le-Gaz et Moirans, travaux débutés le 27/02/2015 ;
- 12 juillet : Fin des travaux de renouvellement des voies de la rive gauche du Rhône entre Lyon-Guillotière et Chasse-sur-Rhône, travaux débutés le 30/03/2015 ;
- 31 juillet : Fin des travaux de maintenance des voies sur la ligne Limoges – Nexon – Périgueux, travaux débutés le 20/07/2015 ;
- 28 août : Remise en service de la ligne fret La Guerche-sur-l'Aubois – Marseilles-lès-Aubigny ;
- 30 août : Réouverture de la ligne Nantes – Saint-Gilles-Croix-de-Vie au trafic voyageurs ;
- 11 septembre : Fin des travaux de renouvellement des voies entre Saint-Etienne et Le Coteau (Roanne), travaux débutés le 06/06/2015 ;
- 28 septembre : Réouverture de la ligne Chartres – Voves, dont les travaux de rénovation avaient débuté en janvier 2014 ;
- 12 décembre : Fin des travaux de renouvellement des voies entre Lyon-Perrache et Givors, travaux débutés le 22/06/2015 ;
- 06 mars : Fin des travaux de renouvellement des voies des lignes Lens – Don-Sainghin et Lens – Ostricourt, travaux débutés le 14/12/2015 ;
- 24 mars : Fin des travaux de renouvellement des voies entre L'Hermitage-Mordelles et Saint-Brieuc de la ligne Rennes – Brest, travaux débutés le 11/01/2016 ;
- 25 mars : Fin des travaux de renouvellement des voies entre Noyen-sur-Sarthe et Le Vieux-Briollay de la ligne Angers – Le Mans, travaux débutés le 11/01/2016 ;
- 15 avril : Annulation par le Conseil d'Etat de la DUP de la LGV Poitiers-Limoges ;
- 22 avril : Fin des travaux de renouvellement des voies entre La Chapelle-Saint-Mesmin et Mer, travaux débutés le 04/01/2016.

2.5 – L'actualité sur 27 mois ... dans le monde du transport urbain :

EN FRANCE :

 **NB : Pour votre information, les listes éditées à ce-jour sont susceptibles d'être non exhaustives**

En italiques : dates postérieures à décembre 2012 et antérieures à février 2013 erronées ou ne figurant pas dans le numéro précédent.

- 1^{er} janvier :
 - L'*autorité organisatrice des transports urbains (AOTU)* de Bourg-en-Bresse délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à CarPostal Bourg-en-Bresse par une *délégation de service public (DSP)* pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2018 ;
 - L'AOTU de Douai délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus par une *société publique locale de transport (SPL)* ;
- 31 janvier : Arrêté inter-préfectoral de DUP concernant l'extension du RER E entre Paris-Haussmann-Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie ;
- 09 mars : MES commerciale du BHNS de Perpignan sur la ligne 4 de bus entre Languedoc et Tecnosud/Agrosud ;
- 11 mars : MES de la liaison multimodale du sud-est de Toulouse (LMSE) sur 5 km entre Ramonville et Saint-Orens ;
- 23 mars : Extension de la ligne M4 du métro de Paris entre *Porte d'Orléans* et *Mairie de Montrouge* ;
- 1^{er} avril : L'AOTU de Châtelleraut délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Châtelleraut par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/03/2020 ;
- 1^{er} juin : L'AOTU de Menton délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur CarPostal Riviera par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/05/2019 ;
- 07 juin : L'AOTU de Saint-Malo délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Saint-Malo par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 06/06/2019 ;
- 1^{er} juillet :
 - L'AOTU d'Angers délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à Keolis Angers COTRA par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 30/06/2019 ;
 - L'AOTU de Grenoble opère en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à Transdev par une DSP pour une durée de 7 ans et demi, prenant fin le 31/12/2020 ;
 - L'AOTU de Nîmes délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Nîmes par une DSP pour une durée de 10 ans, prenant fin le 30/06/2023 ;
 - L'AOTU de Toulon délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Transdev par une DSP pour une durée de 8 ans, prenant fin le 30/06/2021 ;
- 06 juillet : Extension de la ligne 1 du tramway de Nice entre *Pont-Michel* et *Hôpital Pasteur* ;
- 29 juillet : MES de la ligne T5 du tramway d'Île-de-France entre *Saint-Denis—Marché de Saint-Denis* et *Garges-lès-Gonesse—Garges-Sarcelles* ;
- 1^{er} août : L'AOTU de Haguenau délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur CarPostal Haguenau par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/07/2020 ;
- 22 août : Arrêté préfectoral de DUP concernant le Tram Express Sud du tramway d'Île-de-France (ex-Tram-Train Massy-Evry) ;
- 26 août :
 - MES en service des lignes « Chronobus » C5 (Gare SNCF sud – Quai des Antilles), C6 (Chantrerie-Grandes écoles – Hermeland) et C7 (Trianon / Clairais – Souillarderie) en mode BHNS thermique à Nantes ;
 - MES de la phase 2 de développement de Optymo à Belfort : création de 5 lignes de BHNS et d'une navette : BHNS1 (Valdoie-Blumberg/Mairie – Belfort Résidences-La Douce) ; BHNS2 (Justice Hauts de Belfort – Bavilliers – La Dame ou Cravanche – Techn'Hom) ; BHNS3 (Valdoie-Mairie/Blumberg – Gare TGV – 1ère RA/Châtenois-Géhant) ; BHNS4 (Offemont-Moulin – Pépinière-Pierre Hengel) ; BHNS5 (Prés d'Aumont – Essert) ; Navette1 (Belfort-1ère Armée – Belfort-Liberté) ;
- 31 août : MES de la ligne A du tramway de Tours entre Tours—*Vaucanson* - Joué-lès-Tours—*Lycée Jean Monnet* ;
- 1^{er} septembre :
 - MES du BHNS interurbain « Lila Premier » de Loire-Atlantique entre Nantes-Gare sud – Grandchamp-des-Fontaines ;
 - L'AOTU de Nice délègue en gestion directe l'exploitation du réseau de bus par une régie ;
- 02 septembre :
 - MES de la ligne T4 du tramway de Lyon entre *Jet d'Eau-Mendès France* et *Thiers—Lafayette*, et extension de la ligne jusqu'à *La Doua—Gaston Berger* ;

- MES de la ligne 4 du BHNS de Mulhouse entre Mulhouse—*Châtaignier*, Wittenheim—*Sainte-Barbe* et Ruelisheim—*Pont de l'III* ;
- 12 septembre : Arrêté préfectoral de DUP du prolongement de la ligne T4 du tramway d'Île-de-France entre Livry-Gargan et Montfermeil ;
- 17 septembre : MES d'une ligne de BHNS à Rennes (liaison Est-Ouest entre Rennes et Chantepie) ;
- 05 octobre : MES de 2 lignes de BHNS à Metz (ligne A entre *Woippy* et *Borny* ; ligne B entre *île du Saulcy* et *CHR Metz-Thionville*) ;
- 16 novembre : MES de la ligne T7 du tramway d'Île-de-France entre Villejuif—*Louis Aragon* et Athis-Mons—*Porte de l'Essonne* ;
- 27 novembre : Arrêté préfectoral de DUP concernant le prolongement de la ligne T7 du tramway d'Île-de-France entre Athis-Mons et Juvisy-sur-Orge ;
- 30 novembre : Extension de la ligne A du tramway de Strasbourg entre *Parc des Sports* et *Cervantès*, extension de la ligne D du tramway de Strasbourg entre *Poteries* et *Rotondes*, et MES de la ligne G du BHNS de Strasbourg entre *Gare Centrale* et *Espace Européen de l'Entreprise* ;
- 11 décembre : Extension de la ligne B du métro de Lyon entre *Stade de Gerland* et *Oullins—Gare* ;
- 14 décembre : Extension de la ligne A du tramway de Clermont-Ferrand entre *Les Vergnes* et *Champratel* ;
- 18 décembre : MES de la 4^{ème} et dernière phase des lignes Palm Express du BHNS de Cannes (ligne 1 entre *Place Leclerc* et *Ranguin* ; ligne 20 entre *Lycée Carnot* et *Balcon d'Azur*) ;
- 20 décembre : Extension de la ligne T1 « Garonne » du tramway de Toulouse entre *Palais de Justice* et *Arènes* ;
- 1^{er} janvier :
 - L'AOTU de Montluçon délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Montluçon par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/12/2020 ;
 - L'AOTU de Nevers délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Nevers par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2019 ;
 - L'AOTU de Roanne délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Transdev Roanne par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2019 ;
 - L'AOTU de Salon-de-Provence délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur CarPostal Salon-de-Provence par une DSP pour une durée de 5 ans, prenant fin le 31/12/2018 ;
 - L'AOTU de Villeneuve-sur-Lot délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Transdev par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2019 ;
- 13 janvier : MES de la LHNS C du BHNS de Clermont-Ferrand entre Clermont-Ferrand et Cournon-d'Auvergne ;
- 1^{er} février : Extension de la ligne C du tramway de Bordeaux entre *Berges du Lac* et *Les Aubiers* ;
- 03 février : Arrêté préfectoral de DUP concernant la réalisation de la phase 1 de la Tangentielle Ouest du tramway d'Île-de-France (devenu Tram Express Ouest) ;
- 19 février : Extension de la ligne T1 du tramway de Lyon entre *Hôtel de Région—Montrochet* et *Debourg* ;
- 24 février :
 - MES de la ligne T2 du tramway de Valenciennes entre *Famars—Université* et *Vieux-Condé—Le Boulon* ;
 - Arrêté préfectoral de DUP concernant la ligne A du tramway de Strasbourg entre *Illkirch-Lixenbuhl* et *Kehl* ;
- 28 février : MES du tram-train de Nantes entre Nantes et Châteaubriant ;
- 10 juin : Extension de la ligne T3 du tramway de Lyon entre *Meyzieu—ZI* et *Meyzieu—Les Panettes* ;
- 20 juin : Extension de la ligne B du tramway de Bordeaux entre *Berges de la Garonne* et *Claveau* ;
- 28 juin : MES de la ligne E du tramway de Grenoble entre Grenoble—*Louise Michel* et Saint-Martin-le-Vinoux—*Hôtel de Ville* ;
- 30 août : MES de la ligne T2 du tramway du Mans entre *Bellevue – Hauts de Coullaines* et *Espal-Arche de la Nature* ;
- 1^{er} septembre :
 - MES de la ligne T du tramway d'Aubagne entre *Gare* et *Le Charrel* ;
 - MES de la ligne 1 du tramway de Besançon entre *Hauts-du-Chazal* et *Chalezeule*, et de la ligne 2 du tramway de Besançon entre *Hauts-du-Chazal* et *Gare Viotte* ;
 - Extension de la ligne B du tramway de Grenoble entre *Presqu'Île* et *Cité Internationale* ;
 - MES de 2 lignes de BHNS à Marseille : lignes B2 (Bougainville – Saint-Antoine), B3a (Saint-Jérôme – métro Malpassé) et B3b (Technopôle de Château-Gombert – métro La Rose) ;
 - MES de 2 lignes de BHNS à Annemasse : lignes T1 (Douane de Moillesullaz - Lycée Jean-Monet) et T2 (Gaillard Fossard - ZI de Montréal) ;
- 13 décembre : MES de la ligne T6 du tramway d'Île-de-France entre Châtillon—Montrouge et Vélizy-Villacoublay—*Wagner* ;
- 16 décembre : MES de la ligne T8 du tramway d'Île-de-France entre Saint-Denis—*Porte de Paris*, Villetaneuse—*Université* et Épinay-sur-Seine—*Orgemont* ;
- 24 décembre : Décret de DUP concernant la ligne M15 du tramway d'Île-de-France entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs ;

- 1^{er} janvier :
 - L'AOTU d'Aix-les-Bains opère en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur RATP Dev par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2020 ;
 - L'AOTU de Bordeaux délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Bordeaux Métropole par une DSP pour une durée de 8 ans, prenant fin le 31/12/2022 ;
 - L'AOTU de Chartres délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus par une SPL ;
 - L'AOTU de Valenciennes délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur RATP Dev par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/12/2021 ;
- 24 janvier : Extension de la ligne A du tramway de Bordeaux entre Le Haillan—*Rostand* et Mérignac—*Centre*, et de la ligne C du tramway de Bordeaux entre *Parc des Expositions* et *Berges du Lac* ;
- 02 février : Arrêté inter-préfectoral de DUP concernant la ligne T9 d'Île-de-France entre Paris-Porte de Choisy et Orly ;
- 16 mars : Extension de la ligne C du tramway de Bordeaux entre Bègles—*Terres Neuves* et Bègles—*Lycée Vaclav Havel* ;
- 1^{er} avril : L'AOTU d'Arcachon délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Transdev par une DSP pour une durée de 2 mois et demi, prenant fin le 15/06/2015 suite à la saisie du Tribunal Administratif de Bordeaux par Transdev ;
- 11 avril : MES de la ligne T2 « Envol » du tramway de Toulouse entre Toulouse—*Ancely* et Blagnac—*Aéroport* ;
- 18 avril : Inauguration de l'extension de la ligne A du BHNS de Douai entre *Edmond-Labbé* et *De Lattre-de-Tassigny* ;
- 22 mai : Arrêté préfectoral de DUP relatif à la ligne 3 du tramway de Bâle entre Bâle-Bourgfelden frontière et Saint-Louis-Gare ;
- 30 mai : MES de la ligne T3 du tramway de Marseille entre *Belsunce Alcazar* et *Castellane* ;
- 15 juin :
 - L'AOTU d'Arcachon délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Transdev par une DSP pour une durée de 6 ans, 6 mois et 15 jours prenant fin le 31/12/2021 ;
 - Arrêté préfectoral de DUP concernant la ligne de BHNS entre Gex et Ferney-Voltaire ;
- 22 juin : Extension de la ligne B du tramway de Bordeaux entre Pessac—*Bougnard* et Pessac—*France Alouette* ;
- 13 juillet : Extension de la ligne E du tramway de Grenoble entre Saint-Martin-le-Vinoux—*Hôtel de Ville* et Fontanil-Cornillon—*Palluel* ;
- 1^{er} août : L'AOTU de Chamonix-Mont-Blanc délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Transdev par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/07/2022 ;
- 1^{er} septembre :
 - L'AOTU d'Alès délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis en Cévennes par une DSP pour une durée de 4 ans, prenant fin le 31/08/2019.
 - L'AOTU de Sète délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur CarPostal Bassin de Thau par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/08/2022 ;
- 22 septembre : Inauguration de la 1^{ère} phase du BHNS de Toulouse (Boulevard Urbain Nord) dont sa MES n'est pas espérée avant 2017 ;
- 1^{er} octobre : L'AOTU de Foix délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Transdev par une DSP pour une durée de 3 ans 2 mois, prenant fin le 31/12/2018 ;
- 1^{er} novembre : L'AOTU de Châteauroux délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Châteauroux par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/10/2021 ;
- 13 novembre : Arrêté préfectoral de DUP relatif à l'amélioration de la ligne C3 du BHNS de Lyon ;
- 15 novembre : L'AOTU de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus de transit à l'opérateur Transdev Transit, et à l'opérateur Transdev Liaisons pour le réseau de bus privé de l'aéroport par une DSP pour une durée de 4 ans, reconductible de 3 ans ;
- 17 décembre : Mise en service de la nouvelle gare de Nanterre-Université (futur pôle multimodal) ;
- 28 décembre :
 - Décret de DUP de la M16 du métro de Paris entre Noisy-Champs et Saint-Denis-Pleyel ;
 - Décret de DUP du prolongement de la ligne M14 du métro de Paris entre Mairie de Saint-Ouen et Saint-Denis-Pleyel ;
- 1^{er} janvier :
 - L'AOTU d'Abbeville délègue en gestion directe l'exploitation du réseau de bus par une régie ;
 - L'AOTU d'Annecy délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus par une SPL ;
 - L'AOTU d'Annemasse délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur RATP Dev par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2021 ;
 - L'AOTU de Bourgoin-Jallieu / L'Isle-d'Abeau délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Porte de l'Isère par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2021 ;

- L'AOTU de Dreux opère en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis par une DSP pour une durée de 5 ans, prenant fin le 31/12/2020 ;
- L'AOTU d'Eprenay délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur RATP Dev par une DSP pour une durée de 8 ans, prenant fin le 31/12/2023 ;
- L'AOTU de Laon délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur RATP Dev par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/12/2022 ;
- L'AOTU de Laval délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis Laval par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2021 ;
- L'AOTU de Montélimar délègue en gestion directe l'exploitation du réseau de bus par une régie ;
- L'AOTU de Valenciennes délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur RATP Dev par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/12/2022 ;
- L'AOTU de Vierzou opère en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur RATP Dev par une DSP pour une durée de 8 ans, prenant fin le 31/12/2023 ;
- L'AOTU de Villefranche-sur-Saône délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur CarPostal Villefranche-sur-Saône par une DSP pour une durée de 6 ans, prenant fin le 31/12/2021 ;
- 09 janvier : MES de la branche du Stade des Lumières de la ligne T3 du tramway de Lyon ;
- 20 février : MES de la ligne T3 du BHNS du Mans entre Allonnes et Le Mans-Gare Nord ;
- 27 février : L'AOTU de Miribel opère en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis via sa filiale la société Autocars Planche, dont sa DSP a été établie pour une durée de 3 ans, 6 mois et 5 jours, prenant fin le 01/09/2019 ;
- 29 mars : MES du BHNS d'Annecy sur les lignes 7 et 10, desservant la zone commerciale du Grand Epagny, et 3 autres communes sur 8 km ;
- 1^{er} avril : L'AOTU de Beaune délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 31/03/2023 ;
- 04 avril : MES de la 1^{ère} phase du Bus 91.06 du BHNS d'Île-de-France entre Ecole Polytechnique et Carrefour de Saint-Aubin ;
- 12 avril : Création d'un nouveau réseau de bus à Cavaillon, composé de 3 lignes : « C'mon bus » ;
- 23 avril : MES des extensions des lignes A du tramway de Strasbourg entre Illkirch—Lixenbuhl et Illkirch—Salle des Fêtes, et de la ligne E entre Illkirch—Baggersee et Illkirch—Campus d'Illkirch ;
- 1^{er} mai : L'AOTU de Vesoul délègue en gestion déléguée l'exploitation du réseau de bus à l'opérateur Keolis par une DSP pour une durée de 7 ans, prenant fin le 30/04/2023.

3.1 – Reportages :

Bison Futé : de nos jours (2^{nde} partie)

Bison Futé permet d'organiser des plans de circulation routière durant toute l'année afin de réguler au mieux le trafic en fonction des circonstances (vacances, conditions météorologiques, ...) et d'éviter une crise routière provoquant une paralysie globale des infrastructures. Ici, nous allons voir comment s'organise Bison Futé pour informer l'utilisateur de la route.

Les itinéraires Bis et les itinéraires de substitution :

Sur le terrain, le jalonnement des panneaux d'itinéraires Bis et de substitution est permanent sur les routes. Cependant ce système d'organisation des flux de circulation routière est utile lorsque le préfet de la zone de défense concernée active ce type d'itinéraire. L'information est alors révélée par les différents médias, ainsi que par les panneaux à messages variables.

Les itinéraires Bis sont organisés dans le sens Paris – Province et dans le sens Province – Paris.

Sens Paris – Province (ou nord – sud)	Sens Province – Paris (ou sud – nord)
Barcelone, Bayonne, Béziers, Bourges, Briançon, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Côte d'Azur, Côte Varoise, Dijon, Espagne, Les Landes, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Rouen, Stations de Haute-Savoie (Stations Massif des Aravis, Autres Stations de Haute-Savoie), Toulouse, Valence.	Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Étampes, Grenoble, Les Landes, Limoges, Lyon, Mâcon, Le Mans, Mulhouse, Nancy, Nantes, Paris, Reims.

Le Plan Palomar mis en place à partir de 1982 est un [plan de gestion de trafic \(PGT\)](#) zonal. L'abréviation correspond à l'axe *PARis-LyOn-MARseille*. L'autorité coordonnatrice est le préfet de zone qui s'appuie sur un [poste de commandement \(PC\)](#) zonal pour décider et coordonner les mesures de gestion de trafic (délestage, déviation du trafic, information des usagers, ...) à mettre en œuvre en situation de crise. Les périodes de déclenchement ou d'astreinte du plan sont déterminées annuellement par la circulaire « plans de circulation routière » établie par le Ministère de l'Intérieur. Ce plan est également déclenché en dehors des « jours PALOMAR » pour répondre à des situations de crise nécessitant la mise en œuvre de mesures de délestage.

Plan Palomar	Anciennes régions administratives concernées
Palomar PARCEVAL	Centre, Île-de-France
Palomar Est	Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine
Palomar Sud	Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur
Palomar Sud-Ouest	Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes
Palomar Rhône-Alpes	Rhône-Alpes

Les itinéraires de substitution sont organisés généralement par zone de défense et font l'objet d'un PGT pour l'activation de celles-ci.

Les Plans de Gestion du Trafic :

Un PGT est élaboré pour faire face à des perturbations de circulation routière nécessitant une action coordonnée des acteurs participant à l'exploitation de la route (autorités, service de coordination et d'information, exploitants, force de l'ordre) sur un axe ou un réseau déterminé. Les PGT sont classés selon 2 typologies : une en fonction du périmètre territorial (4 niveaux) et une en fonction de l'événement (3 types).

1) Périmètres territoriaux :

- Un **PGT Local** ne comporte que des mesures locales tout en pouvant renvoyer vers des mesures issues de plans zonaux, voire internationaux comme par exemple le *PGT Sillon Lorrain* ;
- Un **PGT Zonal** contient des mesures zonales tout en pouvant renvoyer vers des mesures issues de plans internationaux comme par exemple le *PIZE (Plan Intempérie de la zone Est)*, le *PALOMAR de la Zone Est* ;
- Un **PGT Interzonal** contient des mesures s'étendant sur au moins 2 zones de défense, tout en pouvant renvoyer vers des mesures issues des plans internationaux ;
- Un **PGT International** contient des mesures impliquant au moins 2 pays et qui sont considérées comme non locales comme par exemple le *PGT Bruxelles-Beaune*.

2) Types d'événements :

- Un **PGT d'axe** permet de gérer ou prévenir les événements ponctuels et aléatoires générant des perturbations (coupures ou congestions) sur un réseau donné comme par exemple les *Plans PALOMAR, plans de coupure* ;
- Un **PGT d'événements programmés/événementiel** a pour objectif principal de gérer des niveaux de trafic importants pendant des périodes définies comme par exemple le *Plan Stade de France, le plan pollution* ;
- Un **PGT intempérie** prévient la gêne aux usagers en cas de perturbation routière d'origine météorologique. Il comporte essentiellement des mesures de gestion du trafic vis-à-vis des poids-lourds et un volet « assistance et secours aux usagers » comme par exemple les *Plans intempéries zonaux*.

- L'autorité coordinatrice est responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la mise à jour du plan. Il s'agit des Préfets de département pour les plans locaux (autorité décisionnelle) ou des Préfets de zone, désignés par une lettre interministérielle de la défense, de l'intérieur et de l'équipement. Elle est responsable des décisions d'application du plan. Elle peut donner délégation au coordonnateur (pour la prise de décision).
- Le coordonnateur est le responsable nommé par l'autorité coordinatrice du plan pour la coordination des opérations. Il s'agit en général d'un service de coordination (PC Zonal, DDT). Il peut recevoir une délégation pour prendre certaines décisions relatives au plan. Cette délégation doit faire l'objet d'un arrêté inclus dans le plan. En règle générale, il émet les messages (activation des mesures, synthèses, communication aux médias) sous le timbre de l'autorité coordinatrice.
- L'appui opérationnel permet d'établir des services support (CRICR, PC exploitant) au coordonnateur fonctionnant 24h/24 et disposant des moyens techniques directs pour mettre en œuvre le plan. Les limites de sa fonction, dans le cadre du PGT, sont définies dans un protocole établi avec le coordonnateur.

Les Centres d'Information Routière (CIR) :

Les CIR sont des organismes interministériels regroupant trois divisions : division transports (service déconcentré du Ministère des Transports, de l'Ecologie), divisions gendarmerie et police (relèvent du Ministère de l'Intérieur). Chaque division est représentée par le Directeur général de la Gendarmerie nationale, le Directeur général de la Police nationale et le Directeur de la sécurité et de la circulation routière qui siègent une fois par an dans le comité de direction pour fixer les orientations et statuer sur l'organisation des CIR. Un Comité de gestion se réunit quatre fois par an pour fixer les règles de gestion des CIR. Ce comité est composé de deux représentants de chacune des divisions.

Créé en 1969 à Rosny-sous-Bois, le centre national d'information routière (CNIR) est chargé de recueillir et traiter les informations routières puis de les diffuser aux autorités, aux gestionnaires de la route et aux usagers, 24 heures sur 24. Au fil des années, la gestion dynamique des flux routier est progressivement devenue un enjeu stratégique pour le développement du territoire. Jusqu'à la fin des années 1970, les actions de surveillance, de régulation et de coordination étaient assurées au CNIR en se basant sur une organisation humaine sur le terrain (agents et forces de l'ordre).

Ces actions étaient temporairement ciblées sur le calendrier des flux saisonniers et sur les événements accidentels.

En 1980, les centres régionaux d'information et de coordination routière (CRICR) sont créés pour mieux couvrir l'information routière dans chaque zone de défense.

Le CNIR accède avec les CRICR aux informations trafic sur les grands itinéraires au-delà des frontières et, relaye ces informations auprès des automobilistes. Avec les autres services de la Direction de la sécurité et de la circulation routière (DSCR), le CNIR anime et participe aux travaux européens visant à favoriser les échanges de données trafic entre les pays, au travers de standards et protocoles techniques et organisationnels.

Structure interministérielle d'un CRICR :



Comment est diffusée l'information routière ?

Dans chaque CRICR, une salle dite opérationnelle centralise toutes les informations relatives au trafic routier grâce aux capteurs situés sous la chaussée (boucles de détection, magnétomètres, infrarouge, ...) et des caméras placées sur les portiques des autoroutes et des grands axes routiers sur la zone de défense concernée. L'information peut aussi provenir des salles de commandement de la police et de la gendarmerie, du CRS du réseau autoroutier, des pompiers, de la Direction des routes, des services techniques des conseils généraux, des concessionnaires autoroutiers ainsi de la police située hors de nos frontières. L'information est alors traitée, puis insérée dans l'outil web TIPI avant d'être diffusée par différents moyens. Généralement, deux gendarmes assurent le pilotage du large pupitre qui commande le mur d'écrans. L'un renseigne à la station radio par téléphone les dernières informations trafic (appelées Bulletin d'Informations Routières ou BIR), l'autre renseigne le site Bison Futé pour délivrer

de précieux conseils. Le CRICR renseigne en permanence leurs abonnés, institutionnels, médias, SAMU, associations d'usagers, ou fédérations de transporteurs. Le CRICR renseigne également les mises à jour de certains systèmes GPS, des comptes Twitter depuis 2013. Et puis, sept fois par jour, il intervient à la radio, voire davantage si la situation l'exige. En situation exceptionnelle, sous l'autorité du préfet de zone, le CRICR met en œuvre des PGT. Ces dispositifs permettent d'alerter les usagers de la route (avant et pendant le voyage) des conditions de circulation liées à la météorologie (pluie, neige, verglas ...), des perturbations (bouchons, chantiers, ralentissements ...), des restrictions de circulation (poids-lourds, barrières de dégel), des prévisions de Bison Futé (itinéraires, horaires conseillés ...), des conditions d'accès aux cols et aux stations de ski, de la mise en service d'infrastructures nouvelles, ou encore du montant des péages autoroutiers. Des CRICR organisaient sur rendez-vous des visites guidées gratuites de leur salle de travail.

Réorganisation de Bison-Futé :

Le 1^{er} janvier 2014, une nouvelle réorganisation de Bison-Futé a eu lieu :

CRICR	Implantation	CETE	DIR	Zone de compétence de la division
CRICR Sud-Ouest	Bordeaux-Mérignac	CETE du Sud-Ouest	DIR Atlantique	Zone de défense Sud-Ouest
CRICR Nord	Villeneuve-d'Ascq	CETE Nord-Picardie	DIR Nord	Zone de défense Nord
CRICR Est	Metz	CETE de l'Est	DIR Est	Zone de défense Est
CRICR Ouest	Rennes	CETE de l'Ouest	DIR Ouest	Zone de défense Ouest
CRICR Rhône-Alpes-Auvergne	Lyon	CETE de Lyon	DIR Centre-Est	Zone de défense Sud-Est
CRICR Méditerranée	Marseille	CETE Méditerranée	DIR Méditerranée	Zone de défense Sud
CRICR Île-de-France	Créteil	CETE Île-de-France	DIR Île-de-France ¹	Zone de défense de Paris

¹ La DIR Île-de-France est rattachée à la DRIEA (direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement).

Jusqu'en 2013, les CRICR étaient rattachées aux CETE (Centre d'études techniques de l'Équipement). Depuis la fusion de cette administration, les CRICR ont été rattachés aux DIR (Direction Interdépartementale des Routes) à partir du 1^{er} janvier 2014 par le décret n°2013-1181 du 17/12/2013.

À partir de mai 2016, le CNIR et les sept CRICR fermeront et cesseront leur activité. La réorganisation de Bison Futé consiste à remplacer près de 150 agents (policiers, gendarmes, ingénieurs) par une petite cellule d'une dizaine de personnes installées au ministère de l'Écologie à La Défense et par des services réduits au sein des DIR. Le ministère entend ainsi « moderniser » l'information routière en développant « une interface permettant de faire remonter automatiquement les informations des sociétés d'autoroutes au niveau interdépartemental ». Selon le gouvernement, les informations seront toujours collectées sur le terrain, entre les capteurs, la vidéosurveillance et les patrouilles. Sauf que tout cela, désormais, sera centralisé et diffusé via une application mobile « Bison Futé ». Le nouveau système de gestion du trafic devrait permettre de faire remonter les informations depuis tous les intervenants sur les routes, administrations, collectivités locales ou sociétés d'autoroute.

Implantation des CRICR et du CNIR



Nord (Lille)
Ouest (Rennes)
Île-de-France (Créteil)
Est (Metz)
Sud-Ouest (Bordeaux)
Rhône-Alpes - Auvergne (Lyon)
Méditerranée (Marseille)
CNIR (Rosny-sous-Bois)

Les raisons de la réorganisation de Bison Futé :

Des « contraintes budgétaires », une « capacité technique des CRICR qui se serait amoindrie » et une « information routière qui a considérablement évolué avec le développement de nouvelles technologies », avance le ministère de l'Écologie pour justifier les changements. Car depuis sa création, le CRICR avait su se rendre incontournable, notamment auprès des conducteurs-auditeurs.

Mais cette réorganisation de Bison-Futé fait-elle craindre un manque d'informations sur les routes secondaires ?

Notes et références :

- Site de Bison Futé : <http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr/diri/Accueil.do>
- Observatoire national des Plans de Gestion de Trafic : <http://pgt.documentation.developpement-durable.gouv.fr/>
- Plaquette PDF de LaboCom : <http://www.labocom.com/IMG/pdf/zzcom11130a.pdf>
- Article de La Voix du Nord : <http://www.lavoixdunord.fr/>
- Plan de trafic interurbain : <http://dtrf.setra.fr/pdf/pj/Dtrf/0003/Dtrf-0003054/DT3054.pdf>

3.2 – Reportages :

Le renouveau de la politique routière en France ? Plan de relance autoroutier et Contrats de plan Etat-Régions

Ces derniers mois, la politique routière de la France a connu un léger sursaut après plusieurs années au cours desquelles des projets ont été abandonnés en série ou retardés dans le meilleur des cas. Chacun se souvient du projet avorté de Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) qui visait à mettre fin à la politique autoroutière et des Plans de Modernisation des Itinéraires Routiers (PDMI) si pauvres en investissements.

Les projets autoroutiers abandonnés avant 2012 n'ont pas connu de résurrection, mais le développement du réseau n'est plus freiné. L'Etat privilégie désormais une politique d'élargissement des axes existants couplée à la construction de petites antennes aux endroits où le trafic l'exige. Quelques grands tronçons (par exemple l'A45 entre Lyon et Saint-Etienne, l'A154 entre Nonancourt et Allaines ou encore l'A680 entre Toulouse et Castres) sont en projet mais leur horizon de réalisation est encore lointain. A court terme, l'accent est mis sur les contournements d'agglomération qu'il faut soit construire (A9/A709 à Montpellier, L2/A507 à Marseille), soit élargir (A75 à Clermont-Ferrand, A480 à Grenoble).

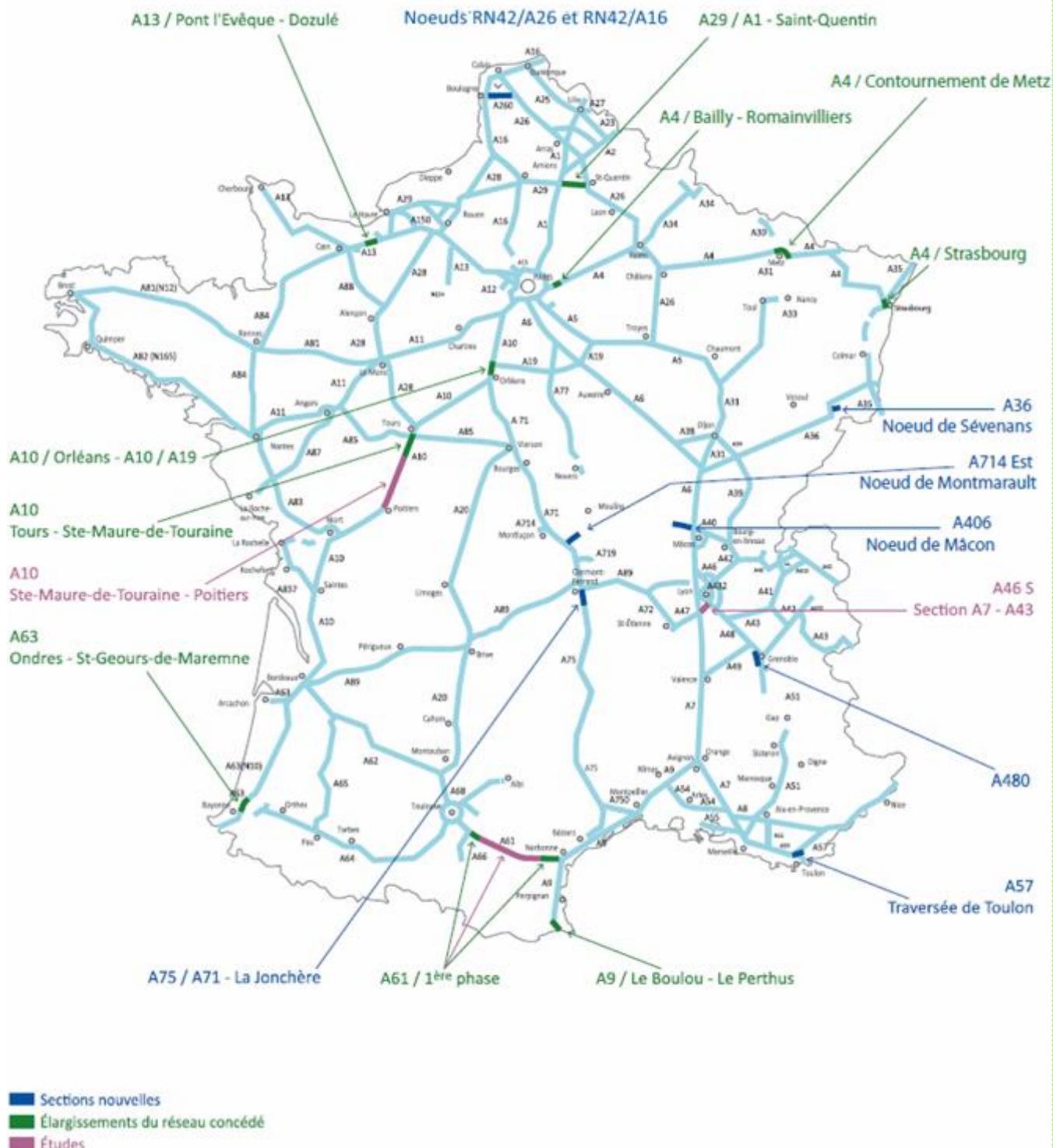
Historiquement, les autoroutes de dégagement ont été construites par l'Etat et exploitées libre de péage. La raison tient tant au caractère précurseur de ces axes, à leur grande fréquentation, à la difficulté d'implanter un péage urbain, et à leur coût de construction très élevé. Dans un contexte de pénurie budgétaire qui voit les crédits d'investissement rabaissés, des modes de financement alternatifs doivent être trouvés.

Dans le cas d'autoroutes isolées du reste du réseau concédé, l'Etat n'a d'autre choix que de mettre la main à la poche. C'est le cas en Ile-de-France ou à Marseille. Dans cette dernière ville, l'innovation vient des contrats de partenariat. Alors qu'il avait entamé les travaux sans se donner les moyens de les achever, l'Etat a ainsi délégué le reste de la construction de la L2 à un groupement privé. En échange, il versera des loyers pendant plusieurs décennies. Ce type de partenariat public-privé également utilisé pour les LGV accélère la réalisation des projets et n'impacte pas directement l'endettement public. Mais il se révèle particulièrement coûteux puisqu'une société privée s'endette en réalité à la place de l'Etat et lui facture au prix fort ce service et les risques encourus.

Dans le cas d'autoroutes voisines du réseau concédé, la situation est toute autre car un adossement est parfois possible. Cette pratique qui a permis la construction du maillage autoroutier français est désormais très encadrée pour ne pas fausser la concurrence. La Commission Européenne autorise ainsi des adossements limités à des sections courtes dans la continuité d'autoroutes concédées ou qui se branchent en antennes sur des autoroutes concédées. Les linéaires concédables sont faibles mais ils permettent de financer des élargissements d'autoroutes que l'Etat n'aurait pas pu directement assumer comme à Clermont-Ferrand et Grenoble. Les pouvoirs publics qui ont pré-financé le tunnel de Toulon, voient même leurs avances remboursées. Dans ce cas, les sections concernées restent gratuites, mais c'est le client de l'autoroute concédée qui paye les travaux au moyen de péages plus élevés aux barrières en pleine voie voisines et via une durée de concession plus élevée.

Le plan de relance autoroutier validé fin 2015 répond ainsi à ce besoin de traiter des points noirs du trafic routier. Outre les cas cités précédemment, il permet de concéder quelques élargissements comme

l'A10 au Sud de Tours ou l'A61 entre Toulouse et Narbonne. Quelques nœuds comme celui de Sévenans (A36xN1019) ou de Montmarault (A71xRCEA) sont concernés, de même que des intersections actuellement mal configurées comme les échangeurs entre la RN42 et les A16 et A26.



Au total, le plan de relance autoroutier permet d'engager 3,2 Milliards d'euros de travaux d'ici à 2020. Les sections non concédables qui doivent être élargies sont, soit renvoyées à des montages entre l'Etat et les collectivités locales volontaristes (BP de Bordeaux), soit laissées en l'état (BP de Caen).

Pour ces sections et le reste du réseau non concédé, les investissements sont assurés par des nouveaux CPER. Après avoir assuré lors du transfert massif des routes nationales en 2006 que les financements seraient décroisés, les anciennes routes nationales étant à la charge des départements et le réseau subsistant à la charge exclusive de l'Etat, l'équation financière s'est malgré tout révélée intenable. Revenant sur sa promesse, l'Etat a donc cherché à planifier des aménagements au moyen des PDMI. Mais au même moment, les régions ont refusé de participer, soit pour des motifs politiques (majorités incluant des élus de partis politiques hostiles par principe aux aménagements routiers), soit pour des motifs financiers (nombre de régions finançant lourdement des infrastructures ferroviaires et le matériel roulant). Dans le même temps, le financement prévu via l'Ecotaxe a non seulement jamais vu le jour mais il s'est soldé par une perte sèche pour l'Etat.

Seules de rares régions comme Midi-Pyrénées ou la Bretagne ont malgré tout favorisé la croissance de leur réseau qui compte désormais parmi les plus efficaces. Dans d'autres régions, le gel des financements s'est avéré critique. En PACA, des projets comme les déviations d'Orange (RN7) ou de Gap (RN85) pour ne citer que ces deux exemples emblématiques n'ont pu être concrétisés en dépit de caractéristiques désormais minimalistes (2 voies au lieu de 2x2 voies, carrefours à niveau au lieu d'échangeurs dénivelés, phasage en sections peu fonctionnelles...). Cette situation a conduit à la mise en place de nouveaux CPER un peu plus équilibrés entre rail et route dans lesquels les régions financent en fait largement le rail et l'Etat la route par compensation.

Ces CPER nouvelle génération ont été négociés entre 2014 et 2015 dans le cadre des anciennes régions. Cette méthode a permis de limiter un peu les retards dans la programmation tout en facilitant l'identification des besoins. Bien que les contrats courent jusqu'en 2020, un point d'étape est prévu dès 2016 dans le cadre des nouvelles régions. Après les élections, certaines collectivités comme Auvergne-Rhône-Alpes ont également décidé de revoir nettement à la hausse leur contribution aux projets routiers. La RN88 entre Saint-Etienne et Le Puy-en-Velay pourrait ainsi être aménagée intégralement en voie express d'ici à 2025 alors que cette perspective semblait abandonnée il y a encore quelques mois.

Les besoins de financement des infrastructures routières restent cependant considérables et les moyens très réduits. En Languedoc-Roussillon, le volet routes du CPER prévoit 173 M€ d'investissement quand la totalité du programme estimé nécessaire à l'ancienne région se chiffre à 728 M€... Sans changement de rythme, il faudrait plus de 4 CPER pour répondre aux besoins. Au passage, le même rapport vaut pour les infrastructures ferroviaires pour lesquelles 50 M€ sont budgétés alors qu'il en faudrait 215 M€ (les frais liés à la LGV Nîmes-Montpellier et à ses loyers sont comptés hors CPER).

Dans ce contexte, la nouvelle génération de CPER représente l'opportunité de relancer les infrastructures de transport, notamment routières, sans toutefois créer de miracles. Après le fiasco de l'Ecotaxe qui a conduit à des coupes budgétaires critiques en 2013 et 2014, les fonds apportés par l'Etat proviennent désormais d'une taxe additionnelle de plusieurs centimes sur le carburant (2 cts par VL et 4 cts par PL). Cette solution permet de sécuriser les crédits pendant quelques années, mais il faudra à terme davantage de moyens pour répondre aux besoins d'un réseau en manque d'investissements comme en témoignent les encombrements quotidiens du réseau et les défauts d'entretien que souligne régulièrement la Cour des Comptes.

Références :

- Pour l'histoire et les modalités du plan de relance autoroutier, se référer à cet article complet : http://routes.wikia.com/wiki/Liste_des_autoroutes_fran%3%A7aises_conc%3%A9dables
- Forum Sara et Site du Ministère de l'Ecologie

4. – Le point sur les chantiers en cours en France :

4.1 – Chantiers dans le transport routier

Depuis le dernier numéro de Journal du Wiki, les projets routiers avancent à un rythme régulier. En dépit de l'abandon de l'A831 entre Rochefort et Fontenay-le-Comte, non compensé par des mesures alternatives crédibles, les principaux projets sont toujours sur les rails. En raison de procédures administratives plus complexes d'année en année obligent, les délais s'allongent, ce qui contraste avec certains besoins urgents de répondre à un trafic en continuelle augmentation.

Autoroutes

Faisons le point sur les grands chantiers autoroutiers en travaux ce printemps 2016, les conséquences du plan de relance autoroutier étant évoquées dans les pages précédentes :

- **A9/A709** : Doublement de l'autoroute A9 à Montpellier. Les ouvrages d'art sont désormais en place le long du tracé. En raison du jumelage des deux autoroutes ancienne et nouvelle, de nombreux ponts ont dû être détruits et reconstruits. Les terrassements sont en cours dans un secteur très urbanisé. A tout moment, une continuité autoroutière à 2x2 voies doit être effective, ce qui complexifie le chantier. Mise en service confirmée fin 2017.
- **A64** : La mise aux normes de la D1 dans les Pyrénées-Atlantiques est en cours pour achever la continuité autoroutière entre Bayonne et Toulouse. Achèvement attendu d'ici à 2018.
- **A89** : L'achèvement de la liaison vers l'A6 à l'Est de La Tour-de-Salvagny a débuté grâce à la concession de ce tronçon libre de péage à APRR. Mise en service attendue en 2018.
- **A104** : Le contournement Nord de Roissy est inscrit au CPER Ile-de-France et quelques travaux préparatoires sont lancés. Cependant, la faiblesse des crédits consacrés au projet ne permet pas d'envisager d'horizon de réalisation avant 2025.
- **A304** : Branche Ouest (de Charleville-Mézières à Gué d'Hossus) de l'A34 afin de relier rapidement la Belgique (en direction de Charleroi et Bruxelles) à tout l'Est de la France. Les travaux de terrassements sont en phase active. Mise en service repoussée à fin 2017 en raison de problèmes administratifs doublés de coupes budgétaires.
- **A507** : 2^{ème} rocade de Marseille, construction en cours de la totalité de cette autoroute grâce à la signature d'un contrat de partenariat. La section Est, entre Frais-Vallon (S8) et Florian (A50) devrait ouvrir fin 2016 et l'ensemble de l'autoroute en 2017. Les travaux ont été facilités par l'existence de nombreux ouvrages réalisés par l'Etat au cours des 30 années précédentes.

D'autres axes sont prêts à être lancés :

- **A16** : Projet de prolongement jusqu'à la Francilienne. Déclaré d'utilité publique et concédé, les tous premiers travaux préparatoires sont en cours. Ce prolongement d'autoroute pourrait ouvrir en 2019.
- **A45** : Liaison autoroutière à péage entre Lyon et Saint-Étienne doublant l'A47 qui pourrait éventuellement être déclassée en boulevard urbain sur certaines sections (Givors). L'appel d'offres a été fructueux, mais la part des collectivités reste à financer. L'appui annoncé de la région Rhône-Alpes semble décisif pour concrétiser ce projet à l'horizon 2020, mais elle a lancé une nouvelle étude sur l'opportunité d'aménager la vétuste A47. La décision finale de réaliser l'autoroute sera dans tous les cas connue à l'été.
- **A355** : Grand contournement Ouest de Strasbourg. Ce projet a été relancé au tout début de l'année 2016 avec la désignation d'un concessionnaire. Les travaux devraient débuter en 2017 pour une mise en service en 2020;

Plusieurs projets font également l'objet d'études :

- **A28** : Projet de grand contournement Est de Rouen, dont le fuseau est désormais connu. Les études d'utilité publique sont en cours.
- **A31 Bis (A32)** : Projet de réaménagement lourd de l'A31 avec sections nouvelles et élargissement entre Toul et le Luxembourg. Suite à une énième concertation, l'Etat a tranché en faveur d'une autoroute concédée, mais de nombreux points restent encore en suspens.
- **A54** : Projet de contournement par le sud de la ville d'Arles, pour l'instant en stand-by. Les financements se concentrent sur le contournement de Port-de-Bouc.

- **A56** : Projet autoroutier entre Salon de Provence et Fos sur Mer, avec déviation de Miramas en première phase dont la mise en service est imminente.
- **A154** : Projet d'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN154 entre Nonancourt et Allaines par mise au statut autoroutier et concession. Le fuseau est fixé début 2016, alors que l'implantation des échangeurs se précise.
- **A319** : Projet d'autoroute entre Langres et Vesoul avec déviation de Port-sur-Saône en première phase dont les travaux ont débuté. Les études se poursuivent sur le contournement de Langres
- **A680** : Projet d'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN126 entre Verfeil et Castres par mise au statut autoroutier et concession. L'enquête d'utilité publique est en cours.
- **RCEA** : Les études pour la concession dans l'Allier se poursuivent activement.

Divers projets d'élargissement, de construction et de reprises d'échangeurs sont également en cours de réalisation ou d'études.

Routes nationales

La modernisation des routes nationales s'inscrit à nouveau au sein des Contrats de Plan Etat-Régions (CPER).

Les axes en train de devenir des voies express à 2x2 voies sont les suivants :

- **RN2** entre Paris et Soissons et entre Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge. Le très faible taux de réalisation dans le cadre du précédent PDMI devrait être partiellement compensé par le nouveau CPER.
- **RN4** entre Nancy et Phalsbourg. L'absence de réalisation dans le cadre du précédent PDMI devrait être partiellement compensée par le nouveau CPER.
- **RN7** et **RN82** entre Moiry et Balbigny. Le CPER prévoit un achèvement en Bourgogne, la poursuite des investissements dans l'Allier et la connexion de Roanne au réseau autoroutier.
- **RN10** entre Poitiers et Bordeaux. L'achèvement de cet axe en travaux depuis les années 1970 est prévu à l'horizon 2020.
- **RN21** entre Tarbes et Lourdes. Les travaux de la déviation d'Adé sont en cours.
- **RN57** entre Plombières-les-Bains et Besançon. Le chantier au Nord de Besançon et surtout dans la Haute-Saône grâce au fort soutien du Conseil Départemental.
- **RN88** entre Albi et Rodez ainsi que sur le contournement du Puy-en-Velay. Les travaux se poursuivent activement entre Albi et Rodez et autour du Puy-en-Velay. Des études sont en cours pour dévier Le Pertuis, Langogne, Mende et Rodez.
- **RN102** entre Lempdes et Brioude. Une première phase de la voie express est engagée pour dévier Arvant d'ici à 2021.
- **RN106** entre Alès et Nîmes. Les travaux se poursuivent au Sud de La Calmette.
- **RN124** entre Toulouse et Auch. Les travaux s'enchaînent pour terminer l'aménagement de cet axe au début de la prochaine décennie.
- **RN141** entre Limoges et Saintes. 2 sections sont programmées de part et d'autre d'Angoulême, ainsi que la doublement de la rocade de Limoges dans le cadre du CPER alors que l'aménagement entre Cognac et Sainte semble abandonné.
- **RN164** entre Montauban-de-Bretagne et Châteaulin. Les travaux se poursuivent méthodiquement, ainsi que les concertations sur les dernières sections à aménager.

Il faut noter que de nombreux axes voient leurs perspectives d'aménagement revues à la baisse dans une relative indifférence :

- **RN2** entre Laon et Avesnes-sur-Helpe. L'aménagement en voie express est abandonné explicitement.
- **RN4** entre Paris et Nancy. L'aménagement en voie express est abandonné implicitement faute d'investissements.
- **RN12** entre Alençon et Fougères. Quelques déviations sont prévues à terme au lieu d'une voie express, au moins entre Alençon et Mayenne.
- **RN31** entre Rouen, Beauvais, Compiègne et Reims. L'aménagement en voie express est abandonné implicitement faute d'investissements.
- **RN147** entre Bressuire, Poitiers et Limoges. La mise en voie express s'éloigne au profit de quelques déviations réduites (Parthenay et Lussac-les-Châteaux) et de l'aménagement de rares créneaux de dépassement.

Plusieurs projets de moindre envergure sont en cours sur le réseau routier national : outre les éternelles déviations de Boissy-Saint-Léger (**RN19**) et d'Ax-les-Thermes (**RN20**), citons les déviations de Livron-Loriol (**RN7**), d'Orange (**RN7**), de Gap (**RN94**), de Lunel (**RN113**) et d'Auxerre (**RN151**).

Axes locaux

Au niveau départemental, plusieurs voies express sont en construction :

- Dans l'Hérault, la mise aux normes de la rocade de Béziers et l'achèvement du LIEN à Montpellier.
- Dans l'Ille-et-Vilaine, l'axe Rennes – Redon.
- Dans l'Ille-et-Vilaine et le Maine-et-Loire, l'axe Rennes – Angers.
- En Vendée, les La Roche-sur-Yon – Challans et Bournezeau - Chantonay.

D'autres chantiers moins importants sont en cours. Cependant, les restrictions budgétaires imposées par l'Etat aux départements se repercutent souvent directement dans la qualité et la quantité des aménagements routiers.

Outre-mer

- ⇒ En Guadeloupe, la région va entreprendre l'élargissement à 2x3 voies de la RN1 au niveau du pont de la Gabarre et de la RN2 à Beausoleil. Il semblerait que les déviations de Sainte-Anne sur la **RN4**, et de La Boucan sur la **RN2** soient abandonnées.
- ⇒ En Martinique, mise à part l'aménagement progressif de l'autoroute A1 pour accueillir le TCSP, la nouvelle collectivité unique ne semble pas vouloir reprendre le projet de déviation des Trois-Ilets sur la **RD7** (projet piloté par l'ex-conseil général), ainsi que de réaliser le contournement du Lamentin par l'est, voulu par la CACEM (communauté d'agglomération du centre de la Martinique) ;
- ⇒ En Guyane, le Pont sur l'Oyapock devrait prochainement être relié à une route côté français...
- ⇒ Sur l'île de la Réunion, les travaux de la nouvelle route du littoral ont débuté. Ce chantier titanesque comprend notamment un viaduc sur l'Océan Indien.
- ⇒ A Mayotte, le CPER Mayotte 2025 prévoit un projet de pont routier devant relier les îles Grande-Terre et Petite-Terre. L'Etat, en association avec le conseil départemental, planchent sur l'utilité d'un contournement du centre-ville de Mamoudzou ;
- ⇒ A Saint-Martin, le Schéma directeur routier 2015 retient de nombreux projets routiers pour améliorer la circulation routière sur son île pour les années à venir. Parmi les projets retenus, la « **Friendship Road** » (ou **Route des Crêtes**) qui permettrait de relier Marigot au Quartier-d'Orléans en traversant l'extrême nord du territoire néerlandais de l'île. Sont aussi évoqués entre-autres les contournements de Grand-Case, de Marigot par l'est, d'Agrement, de l'aéroport, de la Savane, ...
- ⇒ A Tahiti, le projet de la **Route des Coteaux** a été validé par le Haut-Commissaire de Polynésie, et publié au Journal Officiel le 10/01/2014, ce qui devrait permettre de lancer prochainement les travaux une fois que des solutions de financement seront trouvées. En revanche, la voie rapide **Te Ara Nui** (avec accès à péage sur option) devant relier Papeete à Taravao a été définitivement abandonné en mars 2014 ;
- ⇒ En Nouvelle-Calédonie, la Province Sud de Nouvelle-Calédonie, a plusieurs projets routiers pour décongestionner Nouméa et ses alentours. Parmi ces projets sans horizon de réalisation, se trouvent le prolongement de la **VE2** entre Ondémia et l'aéroport de La Tontouta, la construction de la **VDE3** entre Boulari et Roche Liane, et celle de la **VDE4** entre Roche Liane et La Coulée.

4.2 – Chantiers dans le transport ferroviaire :

Les chantiers ferroviaires menés par SNCF Réseau (ex-RFF, Réseau ferré de France) sur les 29.273 km de lignes du territoire français couvrent trois types d'opération :

- Construction de lignes nouvelles à grande vitesse
- Opérations de régénération du réseau ferroviaire
- Amélioration de la qualité du réseau ferroviaire

Lignes à grande vitesse

Lignes à grande vitesse en construction :

- **LGV Est-Européenne phase 2**, ouverture prévue à l'été 2016 (date arrêtée au 3 juillet) ;
- **LGV Bretagne-Pays de la Loire**, ouverture prévue en 2017 ;
- **LGV Nîmes-Montpellier**, ouverture prévue en 2017.
- **LGV Sud-Europe-Atlantique**, ouverture prévue en 2017.

Lignes à grande vitesse programmées :

- Aucune LGV n'est officiellement programmée en raison des fortes contraintes financières liées à leur réalisation et du coût des loyers servant à financer les LGV actuellement en construction. La décision du Conseil d'Etat annulant la DUP de la LGV Poitiers-Limoges est de nature à geler de très nombreux projets qui présentent plus d'inconvénients que d'avantages pour la collectivité.

Lignes à grande vitesse étudiées (sans horizon de réalisation) :

- **LGV Bordeaux-Toulouse**, réalisation fortement probable ;
- **LGV Rhin-Rhône Est phase 2**, réalisation moyennement probable ;
- **LGV Bordeaux-Hendaye**, réalisation faiblement probable ;
- **LGV Rhin-Rhône Ouest**, réalisation faiblement probable ;
- **LGV Montpellier-Perpignan**, réalisation faiblement probable ;
- **LGV PACA**, réalisation faiblement probable ;
- **LGV Lyon-Turin**, réalisation très faiblement probable malgré des engagements internationaux ;
- **LGV Normandie**, réalisation très faiblement probable ;
- **LGV Poitiers-Limoges**, DUP annulée le 15 avril 2016, réalisation très faiblement probable ;
- **LGV Toulouse-Narbonne**, réalisation très faiblement probable ;
- **LGV Paris-Orléans-Bourges-Clermont-Lyon (POCL)**, réalisation très faiblement probable ;
- **LGV Rhin-Rhône Sud**, réalisation très faiblement probable.

Régénération du réseau ferroviaire

Les plans rails des ex-régions Auvergne (2009-2013), Midi-Pyrénées (2007-2013) et Limousin (2008-2011) sont désormais achevés. Ils n'ont pas été prolongés ou reconduits dans le cadre des nouveaux CPER.

A la suite de RFF, SNCF Réseau a engagé un vaste travail de régénération du réseau ferroviaire sur plusieurs années. Ces travaux indispensables pour remettre à niveau le réseau ferré vont se traduire par de fortes nuisances pendant plusieurs années en raison de leur massification : fermetures totales de lignes pendant plusieurs mois, trains supprimés, horaires détendus ...

La réforme ferroviaire

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le système ferroviaire français vit une nouvelle étape. A cette date, deux entités, RFF et SNCF ont fusionné à nouveau en un seul groupe. 18 ans après leur séparation forcée, leur réunification était devenue inéluctable à l'heure où le réseau ferroviaire montre de sérieux signes d'essoufflement sur les rails eux-mêmes et les comptes des deux entités rapprochés.

Faisons rapidement un peu d'histoire. C'est le 13 février 1997 que Réseau Ferré de France (RFF) avait été créé. Cet établissement public avait pour but de gérer la seule infrastructure ferroviaire (emprises, rails, quais) de façon indépendante. La SNCF devenait quant à elle un simple exploitant, appelé à être mis en concurrence sur le fret puis sur le trafic des voyageurs, tout en conservant toutefois l'exploitation des gares. Pour autant, la séparation entre RFF et SNCF n'était pas totale puisqu'une filiale de la SNCF, dénommée Infra, assurait la gestion, l'exploitation et la maintenance du réseau.

Dans l'immédiat, l'opération de scission respectait la réglementation européenne séparant réseau ferré et fourniture du service de transport. Elle permettait également de délester la SNCF d'une grande partie de sa dette, tout n'étant cependant pas reporté sur RFF, et d'assurer sa pérennité. De façon annexe, la présence de deux entités était supposée susciter une émulation visant à améliorer le fonctionnement du système ferroviaire.

Au fil des années, la fragmentation du paysage ferroviaire a montré de nombreuses limites. La première tient lieu à la rivalité et à la relative mésentente entre deux entités publiques condamnées à coopérer de par leurs liens très étroits, et à troquer des flux financiers. D'un côté, la SNCF versait des péages liés à l'emprunt du réseau et dont le montant allait croissant. De l'autre, RFF versait à la SNCF des contributions liées à son activité de maintenance des infrastructures.

La seconde est la question du financement du système ferroviaire. Déchargée d'une partie de sa dette, la SNCF a pu investir dans du matériel roulant et améliorer la qualité de ses dessertes. Pour autant, le coût croissant des péages et une politique commerciale fluctuante n'ont pas permis à cette entreprise d'être réellement performante sur une longue période. Dans une entreprise qui essuie de fortes pertes, les années 2010 se traduisent par le lancement d'une offre à bas prix, accompagnée d'une réduction des dessertes TGV directes en bout de ligne. Les comptes 2015 voient également la passation d'une très lourde dépréciation de 12 milliards d'euros des actifs.

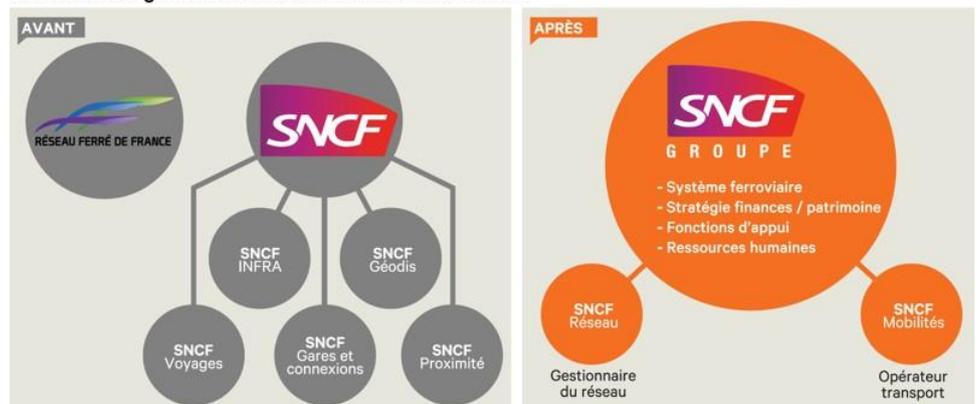
Côté RFF, la situation est également critique avec une dette qui s'accroît en rythme annuel de 1,5 milliards d'euros pour cause de comptes déséquilibrés. Le niveau des péages apparaît insuffisant et il n'est pas compensé par des apports publics permettant d'équilibrer la situation. Dans le même temps, le réseau ferré continue de vieillir, ce qui se traduit par des points multiples de ralentissements et des fermetures de lignes, notamment dans le Massif Central. Le drame de Brétigny survenu le 12 juillet 2013 démontre une nouvelle fois la présence d'un système à bout de souffle dans lequel les acteurs du système se renvoient la balle des responsabilités.

Plusieurs rapports avaient pointé l'urgence de la situation, alors que RFF continue de se lancer, sous pression politique, dans de grands chantiers qu'elle ne peut supporter. Cette course en avant se traduit par la réalisation rapide des deux phases de la LGV Est, de la première phase de la LGV Rhin-Rhône de la LGV Sud-Europe-Atlantique, de la LGV Bretagne-Pays-de-la-Loire et du Contournement de Nîmes et Montpellier. En parallèle, des études sur des projets reconnus comme difficiles techniquement ou peu rentables sont menées pour une LGV PACA, Paris-Lyon via le Massif Central, Rennes-Nantes, Bordeaux-Toulouse/Dax, etc. Prise en tenaille, RFF en vient à financer les chantiers de LGV par des contrats de partenariat (non rendus publics) qui voient les chantiers réalisés par des consortiums du BTP en échange de loyers très coûteux qui grèveront les comptes du système ferroviaire pendant des décennies.

Face à cette situation, il est donc décidé de réformer le système ferroviaire suite à la remise d'un rapport en avril 2013. La solution retenue

consiste à réunir les deux entités RFF et SNCF dans une seule maison mère SNCF, comprenant deux filiales SNCF Réseau et SNCF Mobilités (voir schéma ci-contre). Cette réunification est supposée procurer une meilleure gestion du réseau, tout en garantissant les conditions d'une ouverture plus grande à la concurrence à terme. Sur un plan financier, la création d'une règle d'or permet d'éviter le lancement de projets dont la conséquence est

La nouvelle organisation issue de la réforme ferroviaire



* LES ÉCHOS • / SOURCE : SNCF

d'alourdir mécaniquement la dette de SNCF Réseau. Une nouvelle taxe dénommée "versement transport interstitiel" devait apporter des moyens complémentaires aux régions mais elle ne verra finalement pas le jour.

La loi portant réforme ferroviaire est promulguée le 4 août 2014 tandis que ses effets entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2015. Il est donc trop tôt pour mesurer les effets de la réforme, mais d'ores-et-déjà, le volet ferroviaire des CPER 2015-2020 apparaît plus faible que celui du contrat précédent tandis que les projets nouveaux de LGV sont pour l'instant à l'arrêt. Ce retour à une modération budgétaire qui privilégie l'entretien du réseau aux grands investissements est l'une des conditions nécessaires de soutenabilité du système et donc de succès de la réforme.

Source :

Les Echos, <http://www.lesechos.fr/>

4.3 – Chantiers dans le transport urbain :

Les différents chantiers de mobilité urbaine et péri-urbaine en projet et/ou en construction découlent du Grenelle Environnement 2020. Cependant, plusieurs projets sont, soit annulés (funiculaire de Grasse, TCSP de Charleville-Mézières,...), soit mis en sommeil. Cela est principalement dû aux changements de pilotage induits soit par les échéances électorales locales ou bien par des fusions et des réorganisations des autorités organisatrices dans les transports urbains. Il y a aussi le fait que quelques projets s'appuyaient sur les recettes attendues des bornes Ecotaxe qui auraient dû être placées sur le bord de nos routes, destinée à inciter les entreprises à utiliser des modes de transports moins polluants et qui auraient rapporté près de 450 millions d'€ ... ainsi que par les restrictions des dotations de l'Etat aux collectivités telle qu'elles ressortent du budget 2015, de la diminution du versement transport et des orientations pour les années suivantes. De ce fait, des projets de tramways ont été remplacés par des BHNS moins coûteux comme à Amiens par exemple, mais ont pu trouver un moyen de financement grâce à l'appel à projets sur les transports propres qui a permis sous conditions de redistribuer le manque à financer. On note cependant un fort engouement de certaines municipalités à vouloir se doter d'un téléphérique urbain. Le projet le plus abouti à l'heure actuelle est le téléphérique urbain de Brest dont la mise en service est prévue en 2016. La majorité des projets sont inscrits au PDU (Plan de déplacement urbain).

En région parisienne le STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) poursuit son programme de construction concernant les prolongements de lignes de métro ainsi que la construction de lignes de tramways dans le cadre de la métropole du Grand Paris 2030.

Voici les différents chantiers en cours et en projet, dont ceux qui sont indiqués en **vert** résultent de **l'appel à projets sur les transports propres** de décembre 2014 (les travaux devront au plus tard débiter le 31/12/2017 pour que le projet soit subventionné en partie par l'Etat) :

Abréviations usuelles utilisées dans la liste : BHNS (Bus à haut niveau de services) ; BVB (Société Basler Verkehrs-Betriebe) ; CA (Communauté d'agglomération) ; CG (ex-Conseil général devenu Conseil départemental) ; CI (Communauté intercommunale) ; CU (Communauté urbaine) ; RER (Réseau express régional) ; SMF (Syndicat mixte fermé) ; SMT (Syndicat mixte des transports) ; STIF (Syndicat des transports d'Île-de-France) ; TCSP (Transport en commun sur site propre) ; TPG (Société des transports publics genevois).

Agglomération	Type de transport urbain / Autorité organisatrice des transports urbains (AOTU)	Date de mise en service
Aix-en-Provence	BHNS de la CA du Pays d'Aix ¹ - Ligne B : Saint-Mitre – Krypton (7,2km)	Septembre 2019
Amiens	BHNS de la CA Amiens Métropole - Ligne Bleue : Etouvie – Pôle Jules Verne - Ligne Rouge : Amiens-nord – Hôpital sud - Ligne Verte : Nord aggl. – Centre commercial sud	Mars 2019 Mars 2019 Mars 2019
Angers	Tramway de la CA d'Angers Loire Métropole - Ligne B : Beaucouzé – Angers-Monplaisir	2022
Annecy	BHNS interurbain de la CA d'Annecy / CG74 - La Balme-de-Sillingy – Annecy (dont section Cran – Meythet)	2020
Annemasse	Tramway de la CA Annemasse Agglo - Ligne (Phase 1) : Moillesulaz-Douane – Annemasse-Rue du Parc - Ligne (Phase 2) : Annemasse-Rue du Parc – Quartier du Perrier	Septembre 2019 2021

Agglomération	Type de transport urbain / Autorité organisatrice des transports urbains (AOTU)	Date de mise en service	
Antibes / Sophia-Antipolis	BHNS de la CA de Sophia-Antipolis - Ligne Antibes – Sophia-Antipolis (dont branche vers la ZAC des Clausonnes)	2017	
Aubagne	Tram train de la CA du Pays d'Aubagne et de l'Etoile ¹ - Val Tram : Aubagne – La Bouilladisse (14 km)	Début 2020	
Avignon	BHNS de la CA du Grand Avignon - Ligne : Le Pontet – Courtine – Hôpital - Ligne : Agroparc – Saint-Lazare	Fin 2018 Fin 2018	
	Tramway de la CA du Grand Avignon - Ligne 1 : Porte Saint-Roch – Saint-Chamand/Bel-Air (6 km)	Fin 2018	
Bâle (Basel)	Tramway transfrontalier de la BVB - Ligne 3 : Prolongement Basel-Burgfelden Grenze – Saint-Louis-Gare	Fin 2017	
Bayonne	BHNS SMT du CA Côte basque-Adour (en mode électrique) - Ligne A1 : Bayonne – Anglet – Biarritz (11,92 km) - Ligne B : Tarnos – Bayonne-sud (13,28 km)	2019 2019	
Besançon	BHNS du CA Grand Besançon - Gare Viotte – Campus – Pôle TĒMIS	Mi-2017	
Béthune / Lens	BHNS du SMT Artois-Gohelle - Bulle 1 (ex-L1) : Liévin – Hénin-Beaumont - Bulle 2 : Houdin/Barlin – Beuvry - Bulle 3 : Avion – Vendin-le-Vieil - Bulle 4 : Annezin – Beuvry - Bulle 5 : Lens – Libercourt - Bulle 6 : Bruay-la-Buissière - Auchel - Bulle 7 (ex-L2) : Hénin-Beaumont – Libercourt	2018/2019 2018/2019 2018/2019 2018/2019 2018/2019 2018/2019 2018/2019	
	Bordeaux	BHNS de la CU de Bordeaux - Ligne Bordeaux-gare Saint-Jean – Saint-Aubin-de-Médoc	Début 2019
		Tramway de la CU de Bordeaux - Ligne A : Extension jusqu'à l'aéroport - Ligne C (ex tram-train du Médoc) : Bordeaux-Ravezies – Blanquefort-Gare - Ligne C : Extension Bègles-Lycée Vaclav-Havel – Villenave-d'Ornon - Ligne D : Bordeaux-Quiconces – Eysines-Cantinolle	2019 Fin 2016 2018 2025
	Bourges	BHNS du SMT Syndicat Agglobus - Ligne Bourges-Gare – Séraucourt-Mairie	2019
	Brest	Téléphérique de la CU de Brest Métropole Océane - Téléphérique : Siam – Les Capucins (rives de la Penfeld)	2nd semestre 2016
	Caen	Tramway du SMT de Caen - Ligne A : Ifs-Jean Vilar – Caen-Campus (Remplacement du TVR) - Ligne B : Hérouville-Saint-Clair – Fleury-sur-Orne - Ligne « Presqu'île » : Théâtre – Avenue Victor Hugo	2019 2019 2019
	Cannes	BHNS de la CA des Pays de Lérins - Prolongement Ligne Cannes – Mandelieu-la-Napoule	2018
Cayenne (973)	BHNS de la CA du Centre Littoral - Ligne A : Place des Palmistes – Les Maringouins (5,9 km) - Ligne B : Cayenne-Place des Palmistes – Cité Mont-Lucas (5,8 km)	2020 2020	
Chambéry	Transport par câble de la CA Chambéry Métropole - Ligne Place Caffé – Quartier Bellevue	2019	
Chartres	BHNS de la CA de Chartres Métropole - Ligne Chartres-Gare – Le Coudray-Hôpital Pasteur	2018	
Cherbourg-en-Cotentin	BHNS de la CU de Cherbourg - Ligne Littoral : Querqueville-Mairie – Tourlaville-Flamands (13 km) - Ligne Sud : Cherbourg-Les Fourches – Cherbourg-Napoléon	2020 2020	
Dijon	BHNS de la CA du Grand Dijon - Mise en service de 6 lignes « Prioribus »	2018	
Fort-de-France (972)	BHNS du SMT SMTCSM Martinique – 13,9 km - Ligne 1 : Fort-de-France-Pointe Simon – Le Lamentin-Place Mahault - Ligne 2 : Fort-de-France-Pointe Simon – Le Lamentin-Carrère	Fin 2016 Fin 2016	
Genève	BHNS franco-valdo-genevois de la TPG - Ligne Gex – Cornavin - Ligne Veigy-Foncenex – Thonon-les-Bains	2017 Décembre 2019	
	Tramway transfrontalier de la TPG - Ligne 12 : Prolongement vers Annemasse - Ligne 15 Genève-Nations – Lancy-Palettes : Prolongement Lancy-Palettes – Saint-Julien-en-Genevois (1,5 km en France)	2019 2021	

Agglomération	Type de transport urbain / Autorité organisatrice des transports urbains (AOTU)	Date de mise en service
Genève	- Ligne 18 Cornavin – Meyrin-CERN : Prolongement Meyrin-CERN – Saint-Genis-Pouilly (7 km en France)	2020
	RER franco-valdo-genevois de la TPG (Léman Express) - Ligne Genève-Cornavin – Annemasse – Evian-les-Bains / La Roche-sur-Foron	Décembre 2019
Gex	BHNS du Pays de Gex / CG01 – 14,6 km - Gex – Ferney-Voltaire (frontière)	2019
Grenoble	Tramway du SMTc de Grenoble - Ligne A : Échirolles— <i>Denis Papin</i> – Pont-de-Claix-Flottibulle	2018
Lille	BHNS de la CU de Lille Métropole - Liane 5 : Lille – Haubourdin – Marcq-en-Barœul	2018
	RER Grand Lille - Ligne Lille-Flandres – Hénin-Beaumont-Sainte-Henriette	2030
Lorient	BHNS de la CA Lorient Agglomération - 2 nd e phase : Quéven – Plœmeur	2017
Lyon	Méto du SMT SYTRAL - Ligne B : Gare d'Oullins – Hôpitaux Sud	2023
	Tramway du SMT SYTRAL - Ligne T2 : Prolongement jusqu'à Suchet - Ligne T6 : Debourg – Hôpitaux Est	Décembre 2019 2019
Marseille	BHNS de la CU Marseille Provence Métropole ¹ - Ligne B1 : Castellane – Luminy - Ligne B4 : Cap Pinède – Frais Vallon - Ligne B5 : Frais Vallon – Pointe Rouge	Fin 2016 2023 2023
	Méto de la CU Marseille Provence Métropole ¹ - Ligne 2 : Sainte-Marguerite-Dromel – Capitaine Gèze	Courant 2016
	Tramway de la CU Marseille Provence Métropole ¹ - Ligne T3 (phase 1 sud) : Castellane – La Gaye (4,2 km) - Ligne T3 (phase 1 nord) : Arenc – Capitaine Gèze (1,8 km)	2020 2022
Montbéliard	BHNS/THNS de la CA Pays de Montbéliard Agglomération - Ligne 1 : Bethoncourt – Valentigney - Ligne 2 : Grand-Charmont – Audincourt - Ligne 3 : Hérimoncourt – Montbéliard - Ligne 4 : Montbéliard – Espace Médian	Fin 2017 Fin 2017 Fin 2018 Mi-2016
Montpellier	Tramway de Montpellier Méditerranée Métropole - Ligne 1 : Extension jusqu'à la Gare TGV Montpellier-Sud de France - Ligne 4 : Observatoire – Place Albert 1 ^{er}	2020 1 ^{er} juillet 2016
Nantes	BHNS « Chronobus » de la CU Nantes Métropole - Ligne C8 : Gare de Chantenay – Ecole Centrale Audencia - Ligne C9 : Pirmil – Basse-Goulaine - Ligne C10 : Boulevard de Doulon – Gare de Chantenay	2020 2018 2020
Nice	Tramway de la Métropole Nice Côte d'Azur - Ligne T1 (phase 2) : Hôpital Pasteur – L'Ariane Nord - Ligne T1 (phase 3) : Nice-L'Ariane Nord – La Trinité-Anatole France - Ligne T2 : CADAM/Aéroport Terminal 2 – Jean Médecin - Ligne T2 : Jean Médecin – Île de Beauté - Ligne T3 (phase 1) : Aéroport Terminal 2 – Saint-Isidore - Ligne T3 (phase 2) : Saint-Isidore – Lingostière Centre commercial - Ligne T4 : Nice-Saint-Augustin – Cagnes-sur-Mer-Fernand Sastre	2030 2030 2018 2019 2019 2030 2030
	Nîmes	BHNS de la CA Nîmes Métropole - Ligne T1 : Extension autour de l'Écusson - Ligne T1 : Porte Auguste – Hoche Sernam - Ligne T1 : A54 Caissargues – Caissargues-sud - Ligne T2 : Gare Saint-Césaire – SMAC (16 km)
Nouméa (988)	BHNS du SMT Grand Nouméa – 21 km - Ligne 1 : Nouméa-centre – Dumbéa-sur-Mer-Médipôle - Ligne 2 : Dumbéa-Centre urbain – Boulari-Lycée	2017 2017
Orléans	Transport par câble de la CA d'Orléans Val-de-Loire - Télécabine : Orléans – Fleury-les-Aubrais	2017
Paris / Île-de-France	BHNS francilien du STIF - Bus 91.06 : Carrefour de Saint-Aubin – Carrefour du Christ de Saclay - Bus 20 : Villiers-le-Bel – Arnouville/Parc des Expositions de Villepinte - Bus Esbly – Val d'Europe : Esbly – Chessy – Val d'Europe	Été 2016 Été 2016 2030

Agglomération	Type de transport urbain / Autorité organisatrice des transports urbains (AOTU)	Date de mise en service
Paris / Île-de-France	- Bus Est Tvm : Créteil – Noisy-le-Grand-Mont d'Est - Bus Senia-Orly : Thiais-Carrefour de la Résistance – Aéroport d'Orly - TZen 2 : Melun RER – Lieusaint-Carré Sénart - TZen 3 : Paris 19 ^e Porte de Pantin – Les Pavillons-sous-Bois-Gargan - TZen 4 : Viry-Châtillon-La Treille – Corbeil-Essonnes RER - TZen 5 : Paris 13 ^e – Choisy-le-Roi	2017 2020 2020 2018/2020 2017 2020
	Métro francilien du STIF (Grand Paris Express) - Ligne M1 : Château de Vincennes – Val de Fontenay - Ligne M4 : Mairie de Montrouge – Bagneux - Ligne M11 : Mairie des Lilas – Rosny-Bois-Perrier - Ligne M11 : Rosny-Bois-Perrier – Noisy-Champs - Ligne M12 : Front Populaire – Mairie d'Aubervilliers - Ligne M14 nord : Saint-Lazare – Mairie de Saint-Ouen - Ligne M14 nord : Mairie de Saint-Ouen – Saint-Denis-Pleyel - Ligne M14 sud : Olympiades – Aéroport d'Orly - Ligne M15 est : Saint-Denis-Pleyel – Rosny-Bois-Perrier - Ligne M15 est : Rosny-Bois-Perrier – Champigny-centre - Ligne M15 ouest : Pont de Sèvres – Nanterre - Ligne M15 ouest : Nanterre – Saint-Denis-Pleyel - Ligne M15 sud : Pont de Sèvres – Noisy-Champs - Ligne M16 : Saint-Denis-Pleyel – Noisy-Champs - Ligne M17 : Le Bourget RER – Triangle de Gonesse - Ligne M17 : Triangle de Gonesse – Aéroport Charles de Gaulle (T4) - Ligne M17 : Aéroport Charles de Gaulle (T4) – Le Mesnil-Amelot - Ligne M18 : Orly Aéroport – CEA Saint-Aubin - Ligne M18 : CEA Saint-Aubin – Versailles-Chantiers	2030 2020 Fin 2022 2030 2019 mi-2019 2023 2024 2025 2030 2025 2027 Fin 2022 2023 2025 2027 2030 2024 2030
	Tramway francilien du STIF (Tram Express) - Ligne T1 est : Noisy-le-Sec – Val de Fontenay - Ligne T1 ouest (phase 1) : Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles – Les Quatres Routes - Ligne T1 ouest (phase 2) : Asnières-Gennevilliers-Les Quatres Routes – Colombes-Gabriel Péri - Ligne T3b nord : Porte de la Chapelle – Porte d'Asnières - Ligne T4 : Les Pavillons-sous-Bois-Gargan – Montfermeil-Hôpital - Ligne T6 : Vélizy-Villacoublay-Robert Wagner – Viroflay-Rive Droite - Ligne T7 : Athis-Mons – Juvisy-sur-Orge - Ligne T9 : Paris 13 ^e Porte de Choisy – Orly-ville - Ligne T10 : Antony – Clamart - Tram Express Nord (phase 1) : Epinay-sur-Seine – Le Bourget - Tram Express Nord (prolongement ouest) : Sartrouville – Epinay-sur-Seine - Tram Express Nord (prolongement est) : Le Bourget – Noisy-le-Sec - Tram Express Ouest (phase 1) : Saint-Cyr RER – Saint-Germain RER - Tram Express Ouest (phase 2) : Saint-Germain-Grande ceinture – Achères-ville - Tram Express Sud (phase 1) : Evry-Courcouronnes – Massy-Palaiseau - Tram Express Sud (phase 2) : Massy-Palaiseau – Versailles-Chantiers	2019 2019 2023 Automne 2018 2018 28 mai 2016 2018 2020 2021 Juillet 2017 2023 2023 2020 2023 2019 2020
	RER francilien du STIF - RER D : Barreau de Gonesse - RER E : Paris-Haussmann-Saint-Lazare – Nanterre - RER E : Nanterre – Mantes-la-Jolie	2020 2020 2022
	Transport par câble du STIF - Téléval : Créteil – Villeneuve-Saint-Georges - Téléphérique : Boulogne-Billancourt (Pont de Sèvres) – Vélizy	2020 2019/2020
	Pau	BHNS de la CA Pau-Pyrénées - Ligne Pau-Hôpital – Pau-Gare SNCF
Perpignan	BHNS de la CU Perpignan Méditerranée - Ligne 2 (BHNS Est-Ouest) : Cité Saint-Assisclé – Mas Saint-Pierre - Ligne 3 (Navette Express) : Parc relais de Saint-Estève – Parc des Expositions	2018 2020
Pointe-à-Pitre (971)	Tramway du SMT du Petit-cul-de-sac marin - Ligne 1 (phase 1) : Les Abymes-CHU – Pointe-à-Pitre-centre - Ligne 1 (phase 2) : Pointe-à-Pitre-centre – Baie-Mahault-centre - Ligne 2 : Les Abymes-Petit Pérou – Le Gosier-Belle Plaine	Septembre 2019 2030 2023
Poitiers	BHNS de la CA du Grand Poitiers - Ligne A (phase 2) : Futuroscope – CHU Mignaloux	2017
Rennes	Métro de Rennes Métropole - Ligne B : Rennes-Saint-Jacques Gaieté – Cesson-ViaSilva	2019
Rouen	BHNS de la CA Rouen Elbeuf Austreberthe - Ligne T4 (Arc nord-sud) : Rouen-Boulingrin – Le Grand-Quevilly-Zénith (8,5 km)	2018

Agglomération	Type de transport urbain / Autorité organisatrice des transports urbains (AOTU)	Date de mise en service
Saint-Brieuc	BHNS de la CA Saint-Brieuc Baie d'Armor - Ligne TEO (Transport Est Ouest) : Les Plaines Villes – ZA Chaptal (8 km)	2020
Saint-Étienne	Tramway de la CU Saint-Étienne Métropole - Prolongement ligne T3 : gare de Saint-Étienne-Châteaucreux à La Terrasse	2019
Sarrebruck (Saarbrücken)	Tram train de la Stadtwerke Saarbrücken AG (SWS) Ligne Sarrebruck – Forbach	2018
Strasbourg	BHNS de Strasbourg Eurométropole - Ligne G : Gare – Parc de l'Etoile - Ligne interurbaine : Strasbourg – Wasselonne	2019 2020
	Tramway de Strasbourg Eurométropole - Ligne D (section transfrontalière) : Strasbourg-Aristide Briand – Kehl-Mairie - Ligne E : Robertsau—Boecklin et Robertsau—Papeterie	Fin 2017 2019/2020
Thionville / Fensch	BHNS du SMT Thionville-Fensch - Ligne Vallée de la Fesch : Fensch – Yutz (17 km) - Ligne Elange/Metzange – Terra Lorraine ITEC (11 km)	2020 2020
Toulouse	BHNS « Lineo » du SMT Tisseo - L1 : Toulouse-Sept-Deniers – Balma - L2 : Colomiers – Toulouse-Arènes - L3 (Ligne Ouest) : Plaisance-Tournefeuille – Toulouse-Arènes - L4 (voie du canal Saint-Martory) : Basso Cambo – Toulouse - L5 (Oncopôle) : Portet – Toulouse - L6 : Toulouse-Castanet – Ramonville-Métro - L7 : Saint-Orens-de-Gameville – Toulouse-Cours Dillon - L8 : Montaudran – Marengo - L9 : L'Union – Empalot - L10 : Nord agglo. – Toulouse (avec 2 variantes) - Boulevard urbain nord (BUN) : Borderouge – Bellefontaine (13 km)	Septembre 2016 Septembre 2016 Septembre 2018 2019 2019 Septembre 2017 Septembre 2017 Septembre 2017 Septembre 2018 2019 2019
	Méto du SMT Tisseo - Ligne B : Ramonville-Sainte-Agne – Labège - Ligne « Toulouse Aerospace Express » : Colomiers – Montaudran	2019 2024
	Tramway du SMT Tisseo - Ligne T1 : Beauzelle – futur parc des Expositions de Toulouse-Beauzelle	2017
	RER du SMT Tisseo - Ligne Castelnau-d'Estrétefonds – Toulouse-Matabiau	2024
	Transport par câble du SMT Tisseo - Ex-Aéortram : ligne Oncopôle – Campus des Sciences Paul Sabatier (2,6 km)	2020
	Tours	Tramway de la CA de Tours - Ligne B : Tours-La Riche – Saint-Pierre-des-Corps-Gare TGV / La Rabaterie
Vitrolles	BHNS du SMT Est Étang de Berre - Ligne : Marignane – Saint-Victoret – Vitrolles – Les Pennes Mirabeau (17 km)	Septembre 2016

Projets sans date prévisionnelle de mise en service (en vert ceux qui sont retenus par l'appel à projets sur les transports propres de décembre 2014 ; en rouge ceux qui sont en sommeil ou abandonnés suite aux échéances électorales) :

- **Anancy (CA L'Agglo d'Anancy) :** Ligne par câble suspendu à l'étude (Anancy – La Balme-de-Sillingy) ;
- **Béziers (CA Béziers Méditerranée) :** Ligne par câble suspendu à l'étude (Cathédrale Saint-Nazaire – Ecluses de Fonsérannes) ;
- **Bordeaux (CU de Bordeaux) :** Tramway Gradignan-Talence-Bordeaux-Cenon ; Ligne par câble suspendu à l'étude (Mérignac-Gare – Aéroport de Bordeaux-Mérignac) ;
- **Boulogne-sur-Mer (CA du boulonnais) :** Système monocâble de Nausicaa au Chemin Vert (Calvaire des marins) ; Funiculaire ou ascenseur urbain entre Ancien Rivage – Ville Haute ;
- **Brive-la-Gaillarde (CA du bassin de Brive) :** BHNS Ligne Est-Ouest ;
- **Carcassonne (CA Carcassonne Agglo) :** Ligne par câble suspendu à l'étude (desserte de la ville basse) ;
- **Chambéry (CA de Chambéry Métropole) :** BHNS Ligne du Faubourg Mâché : Chambéry – Cognin ; BHNS Ligne sur l'ex-RN512 : Chambéry – Saint-Alban-Leyssie ; Ligne par câble suspendu à l'étude (desserte de Chambéry-le-Haut) ;
- **Draguignan (CA de la Dracénoise) :** BHNS Ligne 5 : Draguignan – Trans-en-Provence – Les Arcs-sur-Argens (MES prévue initialement début 2016) ;
- **Grenoble (SMTC de Grenoble) :** Projet « Métrocâble » : Ligne par câble suspendu à l'étude (Fontaine-La Poya – Saint-Martin-le-Vinoux-Hôtel de Ville) ;
- **CG Guadeloupe (971) :** Ligne par câble suspendu à l'étude (à La Soufrière) ;
- **Le Havre (CA CODAH) :** Ligne par câble suspendu à l'étude (Le Havre-Plage Jenner – Gonfreville-l'Orcher-Parc de l'Estuaire) ;
- **Istres (SMT Ouest Etang de Berre) :** BHNS Ligne Miramas – Istres – Fos-sur-Mer – Port-Saint-Louis-du-Rhône ; BHNS Ligne Martigues – Saint-Mitre-les-Remparts – Istres ; Ligne Martigues – Port-de-Bouc – Fos-sur-Mer – Port-Saint-Louis-du-Rhône ;
- **Laval (CA Laval Agglomération) :** Ligne par câble suspendu à l'étude (Montmorency – Carrefour Laval) ;
- **Louviers (CA Seine-Eure) :** BHNS Ligne Louviers – Val de Reuil ;

- **Lyon (SMT SYRAL) :** *Tramway Ligne T5 : Eurexpo – Chassieu-rond-point René Cassin ; Ligne par câble suspendu à l'étude (Décines – Parc de Miribel-Jonage) ;*
- **Mamoudzou (Ville de Mamoudzou) :** *BHNS Ligne Hauts Vallons – Passamaity ;*
- **Marmande / Tonneins (CA du Val de Garonne) :** *Création d'une ligne de BHNS ;*
- **Marseille (CU Marseille Provence Métropole)¹ :** *Tramway Ligne T3 (phase 2 nord) : Capitaine Gèze – Saint-Exupéry (3,1 km) ; Tramway Ligne T3 (phase 2 sud) : La Gaye – La Rouvière (1,5 km) ; Ligne par câble suspendu à l'étude (Vieux-Port – Notre-Dame-de-la-Garde) ;*
- **Maubeuge (SMT de la Sambre) :** *Création d'une ligne de BHNS ;*
- **Mont-de-Marsan (CA du Marsan) :** *Ligne A : Ligne de bus transformée en BHNS ;*
- **Montpellier (Montpellier Méditerranée Métropole) :** *Ligne par câble suspendu à l'étude (Gare Saint-Roch - Aéroport) ;*
- **Nancy (CU du Grand Nancy) :** *Ligne par câble suspendu à l'étude (Gare – Plateau de Haye) ;*
- **Nantes (CU Nantes Métropole) :** *BHNS Ligne C20 : transformation de la ligne 20 en BHNS ; Ligne par câble suspendu à l'étude (franchissement de la Loire en aval de l'île de Nantes) ;*
- **Nevers (CA de Nevers) :** *Création de deux lignes de BHNS ;*
- **Paris / Île-de-France (STIF) :** *BHNS TZen 1 (phase 2) : Extension Sénart – Corbeil-Essonnes ; RER B : Mitry-Claye – Dammartin-Juilly-Saint-Mard ; Lignes par câble suspendu à l'étude (Bagnolet – Galliéni-métro ; Lyon (Gare) – Austerlitz (Gare) ; Goussainville – Villepinte ; Brétigny – Evry ; Romainville – Bobigny ; La Défense (Bas) – Nanterre (Les Groues) ; Puteaux – La Défense) ;*
- **Poitiers (CA du Grand Poitiers) :** *BHNS Ligne B « La Pictaviennne » : Couronneries – Poitiers-Trois Cités ; BHNS Ligne C : Buxerolles – Poitiers-sud ;*
- **Le Port (CA Territoire de la côte ouest / TCO) :** *BHNS Ligne Le Port – La Possession ;*
- **CG La Réunion (974) :** *Ligne par câble suspendu à l'étude (à Cilaos) ;*
- **La Rochelle (CA de La Rochelle) :** *BHNS : Prolongement de la ligne 1 (Illico) ; BHNS Ligne 4 (Presto) : Liaison Est/Ouest (Port de La Pallice – Aytré) ; Ligne par câble suspendu à l'étude ;*
- **Saint-Denis (CI du nord de la Réunion / CINOR) :** *BHNS Ligne Le Chaudron – Quartier français ; BHNS Ligne Moufia – Bretagne ;*
- **Saint-Étienne (CU Saint-Étienne Métropole) :** *Ligne par câble suspendu à l'étude (Gare de Châteaureux – Crêt-de-Roc) ;*
- **Saint-Louis (CI des Villes Solidaires / CIVIS) :** *Création d'une ligne à Saint-Louis (ou plusieurs dans la CIVIS) ;*
- **Strasbourg (Strasbourg Eurométropole) :** *BHNS Rocade ligne sud : Strasbourg-Neudorf – Lingolsheim ; Tramway : branche de Strasbourg-Koenigshoffen ; Tramway sur pneus : Ligne Strasbourg – Schiltigheim (15 km) ;*
- **Tours (CA de Tours) :** *Ligne par câble suspendu à l'étude (franchissement de la Loire) ;*
- **Valence / Romans (SMF Valence-Romans Déplacements) :** *BHNS Ligne à Valence ; BHNS Ligne à Romans-sur-Isère ; BHNS Ligne Valence – Romans-sur-Isère ;*
- **Valenciennes (SMT SITURV) :** *BHNS Ligne Famars Université – Poirier Université ;*
- **Vitrolles (SMT Est Etang de Berre) :** *BHNS : Prolongement de la ligne jusqu'à Plan-de-Campagne et à ZAC des Fleurides.*

¹ : Repris par la Métropole d'Aix-Marseille Provence, métropole à statut particulier créé le 1^{er} janvier 2016.

Vers une évolution de la loi sur les lignes par câble suspendu en zone urbaine :

En France, le développement fulgurant des lignes par câble suspendu dans les zones urbaines va pouvoir être facilité par la modification prochaine du projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2015-1495 du 18 novembre 2015 relative à l'instauration de servitudes d'utilité publique pour le transport par câbles en milieu urbain, présenté en Conseil des Ministres le 03/02/2016 par la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal. Le but est que le cadre juridique soit équivalent à celui défini par le code du tourisme pour les remontées mécaniques en zone de montagne. Ainsi, la création de ce mode de transport en vogue en milieu urbain n'entraînera pas d'expropriations systématiques mais simplement des restrictions à la jouissance de terrains privés, ces servitudes devant être dimensionnées de manière à rendre leur exercice aussi peu dommageable que possible pour leurs propriétaires, sans renchéir le coût des projets ni en allonger les délais, tout en garantissant la sécurité durant l'exploitation et l'entretien du système de transport par câbles.

4.4 – Chantiers dans le transport fluvial :

Voici les principaux chantiers fluviaux menés par VNF :

- **Seine Nord Europe** : Ce très grand projet fluvial situé entre le Bassin Parisien et la Belgique consiste à réaliser un canal à grand gabarit long d'environ 100 km entre la *rivière Oise* à Compiègne et le *canal Dunkerque-Escaut* à Cambrai. Les travaux devraient débuter en 2017 pour une mise en service espérée en 2023 ;

- **Mageo** : Le projet Mageo est une mise au gabarit européen de la *rivière Oise* entre Compiègne et Creil. Les travaux de dévoisement sont prévus en 2018, et la mise en service de cette voie navigable est prévue courant 2025 ;

- **Bray-Nogent** : Projet de mise à grand gabarit sur 27 km de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine afin d'étendre le réseau fluvial à grand gabarit du bassin de la Seine. Les travaux devraient débuter en 2020, et la date de mise en service est prévue à l'horizon 2023 ;

- **Canal du Rhône à Sète** : Travaux de modernisation du canal entrant dans le plan Rhône 2007-2013. Le but est de garantir le passage dans de bonnes conditions, des bateaux de marchandises, vocation première de cet itinéraire, et le transport de conteneurs de type High Cube. Une seconde phase des travaux est prévue entre 2014 et 2020.

5. – Le point sur les chantiers en cours à l'étranger :

5.1 – Routes de Belgique :

Relevant de chaque gouvernement régional, en Flandre et à Bruxelles-Capitale, le service public finance les projets d'infrastructures selon le budget alloué. En Wallonie, le gouvernement régional délègue en partie la charge du financement à la SOFICO. Cet organisme d'intérêt public gère le réseau structurant belge par le biais du « plan routes ». Les recettes sont issues du trafic (réseau structurant), du domaine (concessions autoroutières) et d'apport sous forme de fonds de tiers (prêts à long terme de la Banque européenne d'investissements). La fiscalité routière commune aux trois régions impose aux poids-lourds de recourir à l'eurovignette jusqu'au 31/03/2016, et depuis le 1^{er} avril au système « Viapass », le nouveau système de redevance kilométrique sur les routes régionales. Sont recensés dans la liste ci-dessous les principaux projets et chaînons manquants.

- ❖ Courant 2016 : Contournement nord de Soignies ;
- ❖ Courant 2016 : Ring de Zoersel sur la N14 (en 2x1 voies) ;
- ❖ 2017 : Réouverture du tunnel Stéphanie sur la N24 ;
- ❖ 2017 : Autoroute A11 entre Westkapelle et Bruges et mise aux normes autoroutières de la route express N49 entre Zelzate et Westkapelle ;
- ❖ Mai 2017 : Réaménagement de la sortie Aalter sur l'autoroute A10 ;
- ❖ Fin 2017 : Diffuseur d'Oostakker sur le ring R4 de Gand ;
- ❖ 1^{er} semestre 2018 : Route express N5 entre Couvin et la frontière française ;
- ❖ 2020 : Démolition du viaduc Reyers sur le ring R21 de la 2^{ème} petite ceinture de Bruxelles à Schaerbeek et réaménagement en boulevard urbain ;
- ❖ 2021 : Liaison « Oosterweel » du ring R1 d'Anvers ;
- ❖ 2024 : Autoroute A102 entre l'échangeur d'Anvers-nord du ring R1 et l'autoroute A13 au niveau de la sortie de Wommelgem ;
- ❖ 2030 : Liaison CHB (Cerexhe-Heuseux – Beaufays) du ring R7 de Liège ; un projet qui refait surface !
- ❖ 2030+ : Chaînon manquant de l'autoroute A28 entre Arlon et Aubange ; un projet envisagé dans un avenir lointain par la SOFICO, alors que le Service des Ponts et Chaussées du Grand-duché de Luxembourg prévoit d'y raccorder l'autoroute luxembourgeoise A13, surnommée « la collectrice du sud ».

5.2 – Routes du Luxembourg :

Les infrastructures routières sont financées par rapport au budget de l'Etat fixé par la loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice en cours et publié au Mémorial A, Recueil de Législation du Grand-Duché de Luxembourg. La fiscalité luxembourgeoise oblige les poids-lourds à recourir à l'eurovignette pour utiliser le réseau routier national. La plupart des projets listés ci-dessous sont issus du **Papier Stratégique « Route2020 »**, ainsi que de l'**IVL (Integratives Verkehrs-und Landesplanungskonzept / Concept intégré des Transports et du Développement spatial en français)**, où de nombreux projets semblent être mis au point mort, ou bien reportés en raison de difficultés financières.

- ❖ Septembre 2016 : MES du Tunnel Central Gate sur l'autoroute A4 et de la liaison Micheville – Belval de l'autoroute A4 ;
- ❖ Fin 2016 : Courte section de 1,5 km du futur contournement (rocade) de Differdange ;
- ❖ Fin 2016 : Rénovation du Pont Adolphe à Luxembourg pour y faire cohabiter la circulation routière, une ligne de tramway et une piste cyclable ;
- ❖ 2020+ :
 - Secteur de Diekirch : contournement d'Ettelbruck/Niederfeulen (N7/N15) ;
 - Secteur de Luxembourg : Pénétrante de Differdange (N32) et rocade de Differdange, contournement de Bascharage/Dippach (N5), élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A3 entre Dudelange (A3) et Helfentenbruck ;
- ❖ 2030+ :
 - Secteur de Diekirch :
 - Aménagement de la liaison Bastogne – Saint-Vith dans le cadre de la Collectrice du Nord (N12/N20) avec le contournement de Troisvierges ;
 - Aménagement de la RN7 (Nordstross) : transversale de Clervaux (N7/N18), contournement Nord de Diekirch (N17/N7/B7) ; contournements de Heinerscheide, de Hosingen.
 - Secteur de Grevenmacher : contournements d'Echternach (N10/N11), de Remich (N2/N16).
 - Secteur de Luxembourg :
 - Aménagements autoroutiers : raccordement de l'autoroute A13 à l'autoroute belge A28 au niveau de Sélange ; réalisation de la Tangente Ouest de Luxembourg (A7/A6/N6), rocade au nord de la ville de Luxembourg (N51/CR181) ;

- Aménagements urbains à Luxembourg : liaison Strassen-nord – autoroute A6 (N6/CR181/A6), nouveau boulevard de Merl (N6/N5/A4), nouveau CR230 (N34/bd de Merl), boulevard Cloche d'Or (N4/B3), nouvel accès SIDOR (A4/CR169/N4) ;
- Aménagement de la RN7 : contournements de Fischbach, de Hoscheid-Dickt, de Weiswanpach ;
- Déviations / Contournements de Belvaux/Oberkorn (N31), de Betzdorf (N1), de Biwer (N14), de Bous (N2/N28), de Cessange (A4/N4), de Dippach-Gare (N13), d'Hesperange/Alzingen (N3), d'Olm-Kehlen (N6/A6/N12), de Vianden (N10), de Niederkorn (N31) avec la déviation du CR175.

Pour info le « By-pass Foetz » sur l'autoroute A13 est un projet qui s'est substitué à la liaison Micheville – Belval.

5.3 – Routes de Suisse :

La Confédération suisse finance en partie les projets routiers de son réseau national avec la vignette issue de la redevance sur les autoroutes nationales et les impôts sur les huiles minérales issues des routes principales.

- ❖ Courant 2016 : Nouveau contournement de Roveredo sur la route nationale A13 ;
 - ❖ Décembre 2016 : MES de la route nationale A16 entre Delémont est – frontière cantonale Jura (JU)/Berne (BE), et entre Court – Loveresse ;
 - ❖ 2017 : Réorganisation de la jonction de Mendrisio sur la route nationale A2 ;
 - ❖ 2019 : Tunnel de Galgenbuck sur la route nationale A4 à Schaffhouse-sud ;
 - ❖ 2024 : Nouvelle *Axenstrasse* entre Brunnen-Sud et Flüelen-Nord sur la route nationale A4 ;
 - ❖ 2017/2024 : Construction de la route nationale A9 entre Sierre-Est et Viège-Est (*Visp-Ost en allemand*) ;
 - ❖ 2020/2025 : Réfection du tunnel routier du Gothard sur la route nationale A2 ;
 - ❖ 2017/2025/2028 : Contournement de Bienne sur la route nationale A5 ;
 - ❖ 2030 : Construction de la route nationale A8 sur sections diverses : *Faulensee* - Leissigen-Ouest, Leissigen-Est - Därligen-Ouest, Därligen-Est – Interlaken, Unterbach - Lüngern-Sud, Lüngern-Nord - Giswil-Sud, Tunnel du Brünig ;
 - ❖ 2030+ : Construction peu probable de la route nationale A1 entre Sankt-Margrethen et la liaison S16 (Autriche). Le projet autrichien semble être abandonné ;
 - ❖ 2030+ : Tunnel urbain de Zurich (Y express zurichois) ;
 - ❖ 2030+ : Brette de Bâle-Gellert.
- ❖ **Goulets d'étranglement prévus par arrêté fédéral (AF) :**
- AF du 21/09/2010 :
 - à Crissier (N1) – phase 1 – entre dans le cadre du grand contournement de Morges/Lausanne ;
 - élargissement à 6 voies du contournement nord de Zurich (N1c) ;
 - AF du 16/09/2014 :
 - Élargissement à 2x3 voies de la route nationale A1 entre la frontière française et Genève-Ouest, entre Le Vengeron et Nyon, entre Kreuzbleiche et Neudorf à Saint-Gall, dans le tunnel Zurich-Nord – Baltenswil ;
 - Construction d'une Tangente Est à Bâle pour doubler la route nationale A2, Élargissement à 2x3 voies entre Lugano et Mendrisio de la route nationale A2 ;
 - Élargissement de la route nationale A13 entre Bellinzzone-sud et Magadino.

6 – L'image mystère :

La photo mystère du mois. Photo prise quelque part en France.

Cliché proposé par G.E.

La photographie est issue de documents d'archives (non sourcés).



- Pour répondre rien de plus simple, il suffit d'aller sur la page de discussion du **journal du Wiki N°7**.

Bonne chance ...

Notes et références :

Page de discussion du Journal du Wiki : http://routes.wikia.com/wiki/Discussion_WikiSara:Journal_n°7

7 – Le saviez-vous ?

La photo insolite du mois : le réseau de tramway à Zürich en Suisse
Photographie proposée par G.E.



Mis en service à partir de 1882, le réseau du tramway de Zürich est le plus important de la Suisse. Il comprend 17 lignes, 68,4 km d'infrastructures et 112 km de lignes commerciales. Le maillage est particulièrement impressionnant dans le centre-ville et autour de la gare centrale.

Sur la photo, la ligne 15 du tramway se faufile le long des quais de la Limmat, la rivière traversant Zürich. Dans ce secteur remarquable du centre historique, la voiture cède la place à des modes de transport apaisés.

8 – Les chiffres du moment :

- Côté route, en 2013, ce sont **149** km d'autoroutes ont été ouvertes au trafic en France. L'année suivante, 2014, sera l'une des années les plus pauvres en kilomètres nouveaux avec seulement **6** kilomètres mis en service. L'année 2015 aura vu l'ouverture de **41** nouveaux kilomètres d'autoroute et **1** km d'autoroute déclassé.
- Du côté des transports urbains, l'année 2013 aura vu **2** extensions de lignes de métro mises en service, **3** nouvelles lignes de tramways, **6** extensions ou prolongements de lignes de tramways, ainsi que le développement de lignes de BHNS mises en service dans 7 collectivités françaises. Durant l'année 2014, **7** lignes nouvelles de tramway sont créées, **5** lignes de tramways sont prolongées ou étendues, **1** nouvelle ligne de tram-train ouverte à la circulation des trains, ainsi que la mise en service de lignes de BHNS dans 3 agglomérations françaises. En 2015, **2** lignes nouvelles de tramways sont mises en service, **5** extensions ou prolongements de tramways sont créés, et **1** ligne de BHNS prolongée.
- La RATP a prévu d'investir en 2016, **26 millions d'euros** de plus qu'en 2015, soit **1,77 milliard**. Ce budget approuvé lors du conseil d'administration du 27 novembre 2015, permettra de financer l'extension des réseaux existants ; de renouveler, moderniser et accroître le parc de matériel roulant, mais aussi de moderniser et rénover les espaces, systèmes de transport et systèmes d'information.
- Le 15 décembre 2013 a eu lieu la mise en service commerciale du TGV Paris-Barcelone en **6h20** par la SNCF et Renfe. Avec **3 000 km** de lignes ferroviaires à grande vitesse, l'Espagne a dépassé en 2010 la France par le nombre de kilomètres de lignes à grande vitesse installées, et est désormais numéro un en Europe et numéro deux dans le monde dans ce domaine.
- Le 18 janvier 2014, SNCF et RFF (actuellement SNCF Réseau) ont battu le record du train le plus long d'Europe. D'une longueur de **1500 mètres**, le train issu d'un jumelage de deux trains longs de 750 mètres chacun, et pesant 4000 tonnes, a circulé à titre expérimental entre la gare de triage de Sibelin et Nîmes. Cet essai s'est déroulé pour le transport régulier de caisses mobiles pour un opérateur de combiné.
- Le plus long tramway de France circule en Île-de-France. Il s'agit du tramway T6 d'Île-de-France reliant Châtillon – Montrouge à Vélizy-Villacoublay. Mis en circulation le 13 décembre 2014, la rame mesure **46 mètres** de long et roule sur pneumatiques.
- **17 ans** après le début du chantier, le plus long tunnel ferroviaire du monde sera mis en service le 1^{er} juin 2016 en Suisse. Détrônant par sa longueur le tunnel japonais du Seikan, il s'agit du nouveau tunnel ferroviaire du Gothard qui mesure **57 km** de long et qui permettra d'améliorer les relations ferroviaires voyageurs et fret, notamment entre Zurich et Milan.

9 – Brèves :

- ⇒ **Sécurité routière (2013) :** 3 268 personnes ont été tuées sur les routes françaises en 2013, soit une baisse de 10,5 % par rapport à 2012. Et on dénombre 56 812 accidents corporels soit une baisse de 6 % par rapport à l'année précédente.
- ⇒ **Sécurité routière (2014) :** 3 384 personnes ont été tuées sur les routes françaises en 2014, soit une hausse de 3,5 % par rapport à 2013. Et on dénombre 58 191 accidents corporels soit une hausse de 2,4 % par rapport à l'année précédente.
- ⇒ **Sécurité routière (2015) :** Le bilan provisoire fait état de 3 464 personnes tuées sur les routes françaises en 2015, soit une hausse de 2,4 % par rapport à 2014. Et on dénombre 56 109 accidents corporels soit une baisse de 3,6 % par rapport à l'année précédente.
- ⇒ **Sécurité routière (T1 2016) :** Selon les baromètres mensuels, 749 personnes ont été tuées sur les routes en France métropolitaine au cours du premier trimestre 2016, soit une hausse de 3,3 % par rapport au premier trimestre 2015. Et on dénombre 15 998 accidents corporels soit une hausse de 6,2 % par rapport à la même période en 2015.
- ⇒ **Radars et flashes (1) :** Depuis le 15 février 2016, la ville de Yerres (Essonne) a installé le premier radar de stop en France dans le but de responsabiliser l'automobiliste à ne pas « brûler » le stop. Cependant ce système qui repose sur de la vidéo verbalisation est en fait deux caméras équipées d'un système de reconnaissance de plaques d'immatriculation, capable d'identifier les véhicules qui ne s'arrêtent pas au stop, et présenterait un caractère illégal car la mise en place de ce dispositif n'aurait pas obtenu d'autorisation préfectorale.
- ⇒ **Radars et flashes (2) :** Face aux mauvais chiffres de la sécurité routière, un déploiement des radars de chantier existe depuis 2015. Placés à proximité des chantiers où le personnel est proche de la route, le premier du genre a été mis en service le 15 juillet sur l'axe Rennes-Redon. Dernièrement, la politique de sécurité routière tend vers la privatisation des radars dits mobiles ou embarqués, prévue pour janvier 2017.
- ⇒ **Police fédérale (Belgique) :** Le Plan National de Sécurité 2012-2015 contribue à contrôler davantage les automobilistes pour faire baisser le nombre d'accidents sur les routes belges. En 2013, on dénombre 724 personnes tuées, soit une baisse de 6 % par rapport à 2012, et 41 279 accidents corporels, soit une baisse de 6,7 % par rapport à l'année précédente. En 2014, 727 personnes sont tuées sur les routes belges, soit une hausse de 0,4 % par rapport à 2013, et 41 483 accidents corporels, soit une hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente *(Chiffres publiés par la Direction générale Statistique – Statistics Belgium)*.
- ⇒ **Sécurité routière luxembourgeoise :** En 2013, 45 personnes ont été tuées sur les routes du Grand-Duché, soit une hausse de 32 % par rapport à 2012, et 949 accidents corporels, soit une baisse de 7 %. En 2014, on dénombre 35 personnes tuées sur les routes luxembourgeoises, soit une baisse de 22 % par rapport à 2013, et 908 accidents corporels, soit une baisse de 4 % par rapport à l'année précédente *(Chiffres publiés par le ministère du Développement durable et des infrastructures)*.
- ⇒ **Radars fixes (Luxembourg) :** Les 10 premiers radars fixes ont été mis en service le 16 mars 2016 pour faire baisser le nombre d'accidents sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.
- ⇒ **OFROU (Accidents de la route) :** En 2013, 269 personnes se sont tuées sur les routes de Suisse, soit une baisse de 20,6 % par rapport à 2012, et 17 473 accidents corporels, soit une baisse de 3,7 % par rapport à l'année précédente. En 2014, 243 personnes ont été tuées sur les routes de la confédération, soit une baisse de 9,7 % par rapport à 2013, et 17 803 accidents corporels, soit une hausse de 1,9 %. En 2015, on dénombre 253 personnes tuées sur les routes suisses, soit une hausse de 4,1 % par rapport à 2014, et 17 736 accidents corporels, soit une baisse de 0,4 % par rapport à l'année précédente.

- ⇒ **Mobilité douce parisienne :** Après l'expérimentation menée depuis 2012 dans le 10^{ème} arrondissement de Paris, les cédez-le-passage cyclistes au feu rouge sont généralisés à Paris depuis fin septembre 2015. Le but est de fluidifier la circulation des cyclistes. Un panneau spécifique permet aux cyclistes de franchir le feu rouge suivant le sens signalé.
- ⇒ **Moins de relations ferroviaires en TER :** Suppressions échelonnées de TER en heures creuses dans les régions pour manque de conducteurs. La faute à une erreur des prévisions de départs à la retraite de la part de la SNCF, ainsi qu'au recrutement insuffisant des nouveaux conducteurs. Dans le plan de transport adapté (PTA), certains TER supprimés seront remplacés par des bus de substitution. En région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, 30 TER sont supprimés par jour entre avril et juillet 2016 ; en région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, 24 TER sont supprimés par jour entre le 08 février et le 02 juillet 2016 ; en région Auvergne Rhône-Alpes, 21 TER sont supprimés par jour entre le 04 avril et début juillet 2016 ; en région Nord-Pas-de-Calais Picardie, 30 TER sont supprimés par jour entre le 29 février et le 16 avril 2016.
- ⇒ **Augmentation du prix des péages :** Après un gel des tarifs en 2015, le comité des usagers du réseau routier national a validé l'augmentation du tarif des péages autoroutiers, entré en vigueur depuis le 1^{er} février 2016. La hausse du tarif augmenté en moyenne de 1,12 %, est supérieure à ce que permet l'accord passé entre les sociétés exploitantes et le gouvernement. Les sociétés d'autoroutes augmentent leurs tarifs car selon elles l'Etat a décidé en 2012 d'augmenter de 50 % la « redevance domaniale », taxe dont doivent s'acquitter les entreprises exploitantes. En 2013, elles avaient réussi à obtenir, pour compenser ce nouveau prélèvement, la possibilité d'augmenter graduellement, entre 2015 et 2017, leurs tarifs de 1,5 %.
- ⇒ **Plan Vigirail :** SNCF et Réseau ferré de France (RFF) ont annoncé le 8 octobre 2013 le plan Vigirail, soit 410 millions d'euros d'investissements entre 2014 et 2017 pour renforcer la sécurité des aiguillages et des voies. La réponse technique au déraillement du train Teoz à Brétigny-sur-Orge le 12 juillet 2013, dans lequel sept personnes ont péri. 500 aiguillages seront ainsi renouvelés chaque année.
- ⇒ **Tunnel ferroviaire Liefkenshoek :** Le 09 décembre 2014 a marqué l'inauguration du tunnel ferroviaire Liefkenshoek à Anvers (Belgique), nouvelle liaison ferroviaire longue de 16,2 km qui part de la rive gauche de l'Escaut à hauteur du Faisceau de voies sud et rejoint, via le nouveau tunnel du Liefkenshoek, la gare de formation d'Anvers-Nord. Le tunnel ferroviaire du Liefkenshoek se compose de deux percées creusées à une profondeur maximale de 40 mètres sous l'Escaut et le Kanaaldok. Avec une longueur totale de 6,7 kilomètres, il s'agit des tunnels ferroviaires les plus longs de Belgique. Grâce à cette nouvelle voie, les trains de marchandises pourront se déplacer beaucoup plus rapidement dans le port d'Anvers, selon le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge Infrabel, et l'échange de wagons entre les différentes zones du port sera également facilité.
- ⇒ **Tunnel ferroviaire Schuman-Josaphat :** Long de 1250 mètres, le tunnel Schuman-Josaphat a été ouvert au trafic ferroviaire le 04 avril 2016. Construit sous le quartier européen à l'est du centre-ville de Bruxelles, il permet aux usagers de rejoindre davantage de villes belges en évitant le tronçon Nord-Midi souvent saturé et offre une liaison rapide vers l'aéroport de Zaventem.
- ⇒ **Redevance kilométrique en Belgique :** *Viapass* est le nouveau système de redevance kilométrique en Belgique pour les poids-lourds, remplace depuis le 1^{er} avril 2016 le système *Eurovignette* actuellement en vigueur au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Danemark et en Suède. Cette redevance s'applique aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes transportant des marchandises circulant sur certaines routes régionales soumises à la redevance.
- ⇒ **Tunnel ferroviaire du Montgenèvre :** Inscrit dans le CPER 2015-2020, ce projet d'envergure européenne qui est actuellement au stade d'études, a pour objectif de décharger en partie le trafic ferroviaire sur la côte d'Azur en faisant circuler notamment du Fret dans la vallée de la Durance, puis en franchissant ce futur ouvrage, permettant d'arriver dans le Piémont en Italie dans le cadre de la liaison ferroviaire franco-italienne Marseille – Turin, et européenne Lisbonne – Kiev.

10 – Conclusion :

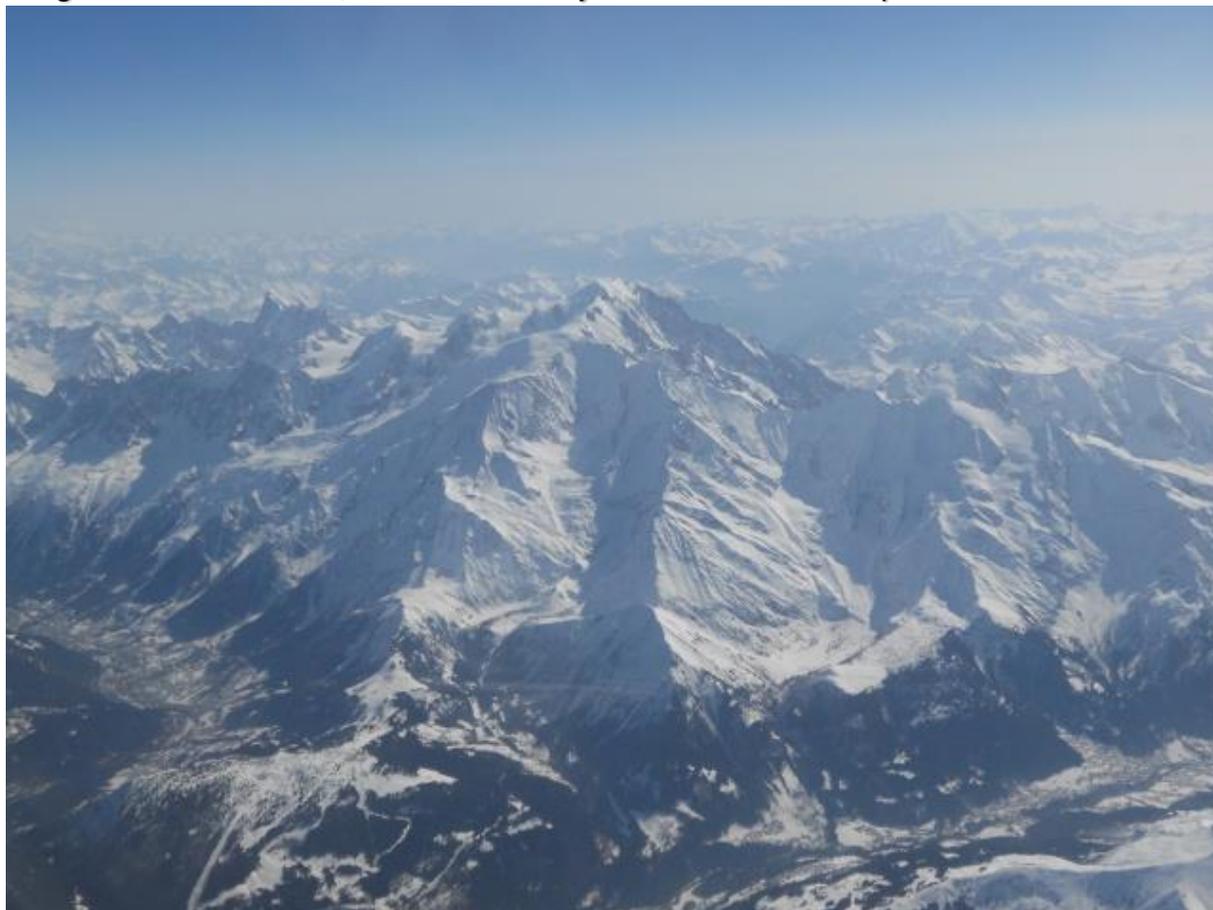
Nous espérons que cette septième édition du Journal de WikiSara vous aura passionné autant que nous avons pris plaisir à la préparer.

L'actualité mouvementée de ces derniers mois ne doit pas faire oublier que notre pays se transforme. Certes, la politique routière et ferroviaire n'est pas aussi dynamique qu'avant la crise économique, mais plusieurs signes montrent des signes de progrès : réalisation du grand contournement de Strasbourg, lancement très probable de l'A45 entre Lyon et Saint-Étienne, mise en œuvre des CPER et du plan de relance autoroutier... Les grands travaux des LGV s'achèveront l'année prochaine, rapprochant encore plus les territoires, sans oublier les nombreux projets de transports en commun dans les cartons. Autant de signes d'espoirs d'un renouveau de la politique des transports !

Nous vous donnons rendez-vous très bientôt pour une nouvelle édition spéciale pour les 10 ans de notre site internet préféré !!

Les auteurs,
G.E. & Nono07
Administrateurs de WikiSara.

En guise de conclusion, un cliché du majestueux Mont-Blanc pris en mars 2016. © G.E.





11 – © Copyright :

Crédits photographiques :

Les photos présentes dans ce journal sont soumises à un droit de copyright et libres de droit :

- « Nous sommes Charlie », issu du site de la comédie de Béthune : <http://www.comediedebethune.org/>
- « Nous sommes Paris », issu du blog France tv info : <http://blog.francetvinfo.fr/>
- COP 21 Paris, issu du compte officiel de la COP21 sur Twitter : <https://twitter.com/cop21>
- photos mystère, du tramway de Zurich et du Mont-Blanc, © G.E.

Notes et références :

Forum de © WikiSara : <http://routes.wikia.com/wiki/Forum:Index>

Page de discussion du Journal du Wiki : http://routes.wikia.com/wiki/Discussion_WikiSara:Journal_n°7

Livre d'Or : http://routes.wikia.com/wiki/WikiSara:Livre_d'or

